france biotech

medtech | biotech
association des entrepreneurs
en sciences de la vie

14EME EDITION

Panorama 2016 de l'industrie des Sciences de la Vie en France

KPMG ENTERNEXT bpifrance

04 Faits marquants 2015-2016
- 06 Carte des régions de l'échantillon

07 France : Le secteur des sciences de la vie
- 08 Effectifs des sociétés et qualification des collaborateurs, origine de la R&D et âge des sociétés
- 09 Typologie des sociétés et domaine d'activité
- 10 Produits thérapeutiques
- 11 Dispositifs médicaux et diagnostic
- 12 Biocleantech et E-santé : en phase d'accélération
- 13 Carte Europe des partenariats et filiales
- 14 Partenaires et protections intellectuelles
- 15 Partenariats
- 16 Alliances stratégiques en pharma/biotech

17 Le financement de l'innovation
- 18 Paroles d'entrepreneurs
- 19 Le financement des sciences de la vie
- 20 Soutien de Bpifrance au secteur de la santé
- 21 Financement par le capital risque et IPO
- 22 Evolution des IPO européennes en sciences de la vie
- 23 Financement des sciences de la vie par les marchés boursiers
- 25 Parcours boursier des sociétés
- 26 Les fusions et acquisitions entre sociétés de biotechnologies
- 28 Les grandes thématiques à adresser pour réussir son acquisition / sa fusion

29 Annexes
- 30 Paysage fiscal en Europe
- 32 Partenaires
- 34 Echantillon des sociétés
- 35 Comité de lecture

Principe d'étude

France Biotech réalise chaque année le Panorama de l'industrie des Sciences de la Vie en France®, étude réalisée sur la base d'un questionnaire dédié et des publications des sociétés. Il n'a pas vocation à être exhaustif et les informations ont été collectées jusqu'au 4 octobre 2016 sur la base de 216 entreprises. Les entreprises incluses dans l'étude remplissent les critères suivants :

- Exercer une activité dans le secteur des sciences de la vie en France.
- Réaliser des dépenses de recherche et développement représentant au moins 15% de leurs charges totales.
- Avoir un effectif de moins de 250 salariés.

Faire de la France un leader mondial en Sciences de la Vie

Maryvonne Hiance, Présidente de France Biotech

Chers adhérents et partenaires,

Le Panorama 2016 confirme que le succès de nos industries représente un enjeu économique majeur pour la France. Secteur à très fort potentiel, le marché des biotechnologies devrait atteindre 500 milliards d'euros d'ici 2020 au niveau mondial. En 2015, cette tendance se confirme avec 7 des 10 plus gros partenariats mondiaux concernant des biotechnologies. La France dispose de nombreux atouts : une recherche de grande qualité, un tissu dense d'entreprises (biotech, medtech, bio-cleantech et e-santé) et des sociétés dynamiques aux ambitions internationales. La création d'entreprises innovantes bénéficie de conditions d'amorçage favorables, notamment grâce à Bpifrance, ainsi que des dispositifs comme le statut de la Jeune Entreprise Innovante (JEI) et le Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Euronext est aujourd'hui le premier marché boursier mondial pour les medtechs et le second pour les biotechs, juste après les États-Unis.

L'objectif de France Biotech est d'aider nos PME des technologies innovantes de la santé à devenir des ETI mondiales. Cependant, de nombreux freins financiers, fiscaux et administratifs restent à lever.

L'objectif de France Biotech est d'aider nos PME des technologies innovantes de la santé à devenir des ETI mondiales. Cependant, de nombreux freins financiers, fiscaux et administratifs restent à lever.

Une fiscalité stable est cruciale pour nos PME : il est impossible de gérer une entreprise jeune, donc fragile, avec des changements de fiscalité tous les trimestres ! Nos entreprises peinent aussi à trouver les fonds nécessaires pour financer leur croissance, attirer les talents et atteindre la taille critique nécessaire pour compter sur l'échiquier mondial. La France manque de fonds privés de capital-risque et nos PME doivent faire appel aux marchés boursiers, parfois trop tôt. Le fléchage volontariste d'une partie de l'épargne française vers l'investissement dans les jeunes sociétés innovantes les aiderait à croitre et devenir des ETI. Affecter 7,5% de certains fonds d'épargne retraite facultative produirait 1 milliard d'euros d'investissements par an dans l'innovation en santé, ce qui placerait la France au premier rang européen. Le dispositif de la JEI, indispensable pour nos start-up, doit revenir aux conditions de 2010, sans plafonnement par entreprise, et correspondre au cycle de développement long des biotechs, en créant un statut « JEI Plus » d'une durée de 12 à 15 ans pour les sociétés qui maintiennent un taux de R&D de 25%. Le CIR, autre dispositif clé pour nos PME, a depuis été copié dans de nombreux pays européens. Cependant, son remboursement demeure problématique en France. La trésorerie étant un élément crucial pour nos PME et en particulier pour les JEI, il faut que l'État s'engage à le rembourser dans les 3 mois pour les JEI, et à simplifier son accès. Faciliter le transfert de propriété industrielle et de technologie entre notre recherche académique et nos PME innovantes est indispensable : près de la moitié de nos entreprises ont été créées à partir des recherches de laboratoires publics. Il faut laisser les unités de recherche publique et les PME innovantes créer librement des laboratoires communs public/privé, sans intermédiaires inutiles.

Enfin, au-delà de l'aspect économique, les innovations en santé représentent un enjeu sociétal majeur. A travers une communication argumentée et didactique, France Biotech va s'attacher à la création d'un climat favorable à nos entreprises et à mieux faire comprendre à nos compatriotes que nos innovations aujourd'hui représentent leur santé et leur qualité de vie de demain.

Infographie de l'échantillon 2015-2016

216
entreprises étudiées

36%
des sociétés ont plus de 10 ans

5 449
collaborateurs (25 employés en moyenne)

62%
des fondateurs sont des primo-dirigeants

9
produits thérapeutiques commercialisés

337
produits thérapeutiques en développement

93
dispositifs médicaux en développement

42
dispositifs de diagnostic en développement

57%
des entreprises ont bénéficié du statut JEI en 2015

87%
des entreprises ne bénéficiant pas du statut JEI ont plus de 8 ans

69
sociétés cotées au 30 septembre 2016

8,6 Mrd€
de capitalisation boursière sur Euronext au 30 septembre 2016

Synthèse

Environnement fiscal

- En matière de fiscalité, la France dispose de plusieurs atouts pour les PME innovantes :
  - Le Crédit d'Impôts Recherche (CIR) permet des déductions fiscales plafonnées pour les entreprises investissant fortement en R&D.
  - Le statut de la Jeune Entreprise Innovante (JEI) permet des allègements fiscaux et certaines exonérations sociales pour les PME innovantes ayant au maximum 8 ans d'âge.
- Cependant, le taux d'imposition et la taxation sur les plus-values demeurent des plus élevés en Europe. En effet, le taux d'imposition sur les sociétés est de 33,3%, comparé à environ 25% en moyenne pour les pays de l'UE et de 12,5% en Irlande.
- Le manque de clarté et de stabilité fiscale, en particulier celle portant sur les BSA, BSPCE et actions gratuites, font partie des points clés remontés dans de cette étude par les entrepreneurs interrogés. Ceux-ci suggèrent aussi de favoriser l'investissement en rendant la fiscalité plus attractive et favorable à la prise de risque.

Financement de l'innovation

- Avec plus d'1,6 Mrd€ de fonds levés (tous financements en capital confondus) dont plus de 600 M€ via 14 introductions en bourse, l'année 2015 a été particulièrement dynamique pour les entreprises françaises des sciences de la vie.
- Euronext représente aujourd'hui le premier marché boursier en Europe pour les biotech et le premier au monde pour les medtech.
- Plusieurs facteurs macroéconomiques (présidentielles aux Etats-Unis et le débat sur le prix des médicaments ; incertitudes liées au référendum sur le Brexit) peuvent expliquer un environnement boursier moins propice et par conséquent le moindre recours aux marchés pour le financement du secteur en 2016. Les entreprises se sont davantage tournées vers le capital risque pour se financer, avec d'importantes opérations effectuées durant le premier semestre 2016.
- Les fusions et acquisitions entre sociétés des sciences de la vie représentent un marché en pleine croissance au niveau mondial mais demeurent encore insuffisantes en France tout comme dans le reste de l'Europe.

Carte des régions de l'échantillon

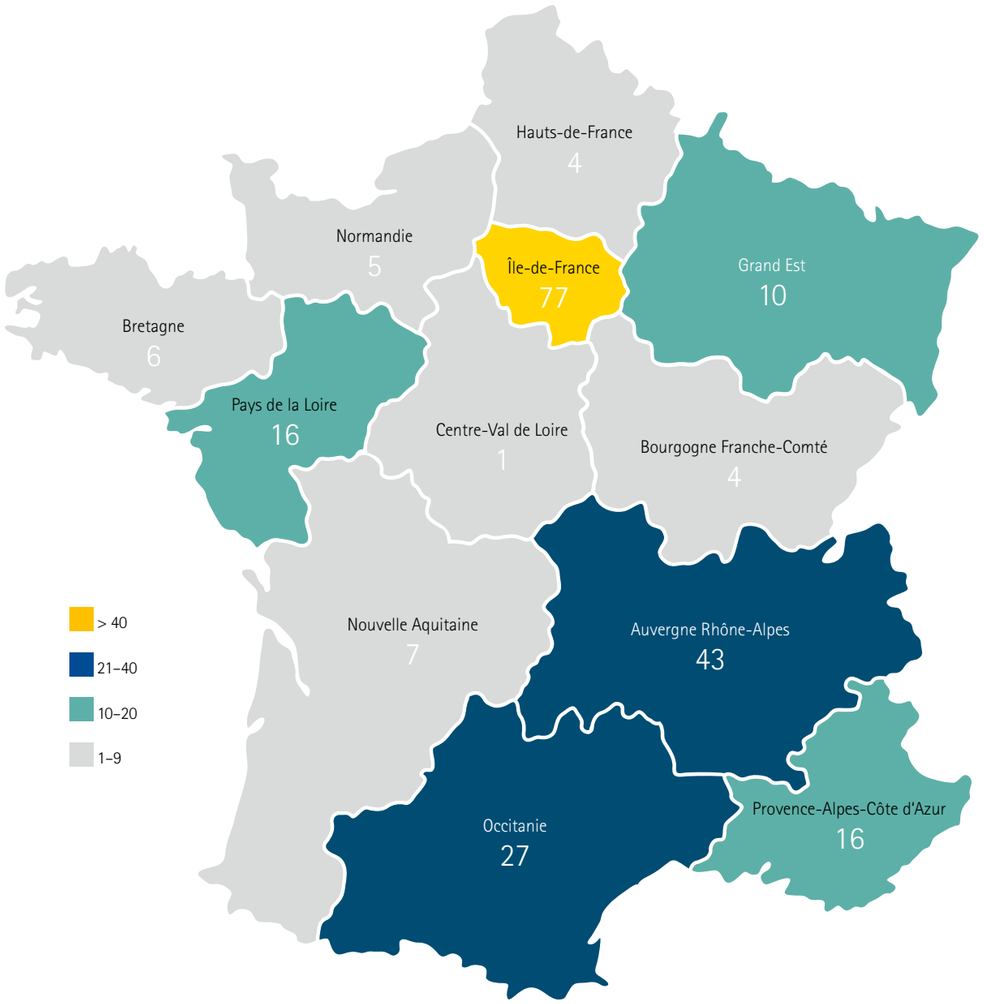

Comme les années antérieures, l'Ile-de-France concentre près de 36% des entreprises incluses dans l'étude dont 22 entreprises cotées. Ensuite, le groupe de régions formé par Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie (anciennement Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon) et Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 40% des entreprises de l'échantillon dont 19 entreprises cotées. Suivent ensuite les régions Pays de la Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne.

1

France : le secteur des Sciences de la Vie

La France bénéficie d'un large tissu d'entreprises en sciences de la vie (biotech, medtech, bio-cleantech et e-santé). Le pays dispose d'une recherche de qualité, de sociétés dynamiques aux ambitions internationales soutenues par des conditions de création favorables (fonds d'amorçage, statut Jeune Entreprise Innovante et Crédit d'Impôt Recherche). Avec le changement de paradigme au sein de l'industrie de la santé et dans un contexte de renouvellement de pipeline, l'innovation demeure le principal moteur de croissance du secteur. Cette innovation découle directement des sociétés de biotechnologie, pour la plupart des PME. Le panorama 2016, représentatif de l'écosystème français en santé, dresse un état des lieux du secteur des entreprises innovantes en santé, porteuses de croissance, d'emplois et créatrices de valeur pour les prochaines décennies.

Effectifs des sociétés

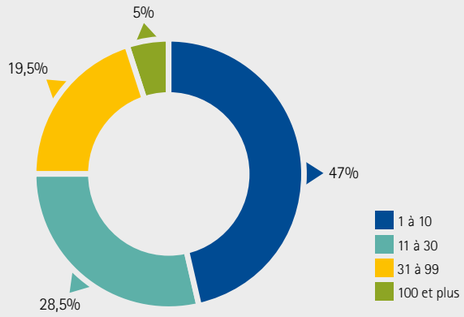

Source : France Biotech, 214 entreprises, octobre 2016

Qualification des collaborateurs

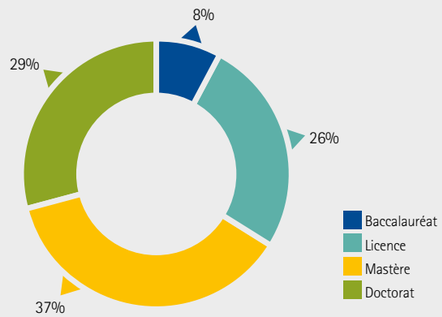

Source : France Biotech, 216 entreprises, octobre 2016

Typologie des entreprises étudiées

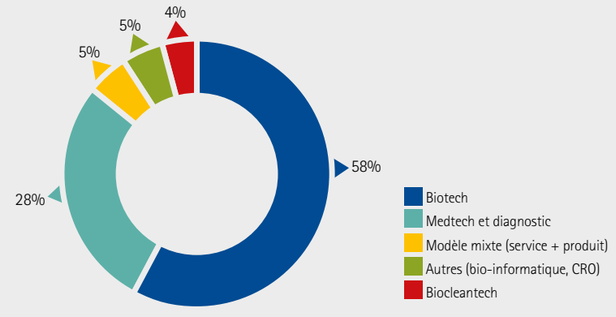

Source : France Biotech, 216 sociétés, octobre 2016

Près de la moitié des sociétés (47%) ont un effectif compris entre 1 et 10 collaborateurs, révélateur du modèle de développement des entreprises du secteur. La tranche 11 à 30 représente 28,5% des sociétés du panorama et est en augmentation comparé à 2014 (+7 points), ce segment étant représentatif des sociétés en phase de maturation. Parmi notre échantillon, 52 sociétés ont un effectif supérieur à 31 personnes, mettant en évidence le niveau de maturité atteint. Enfin, 5% des sociétés (10) ont un effectif supérieur à 100 collaborateurs. Concernant le niveau de qualification des collaborateurs, les deux tiers (66%) possèdent à minima un mastère, témoignant d'un niveau de qualification très élevé. L'ensemble des entreprises emploie 5 449 personnes au niveau national avec en moyenne 25 collaborateurs par entreprise.

Parmi les 216 entreprises ayant participé à l'étude, plus de la moitié (125 entreprises soit 58%) sont des sociétés de biotechnologie. Le deuxième secteur le plus représenté est celui des medtech et des sociétés de diagnostic avec plus d'un quart des sociétés. La e-santé qui regroupe des technologies transverses est principalement intégrée au sein du secteur medtech ou bioinformatique (avec la majorité des technologies intégrant une composante de type dispositif médical). La biocleantech ne représente que 4% des entreprises, dû à un nombre moins important d'acteurs au niveau national comparé aux autres secteurs.

Age des sociétés

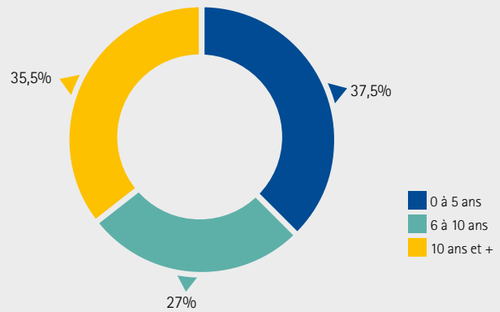

Source : France Biotech, 216 sociétés, octobre 2016

Origine de la R&D

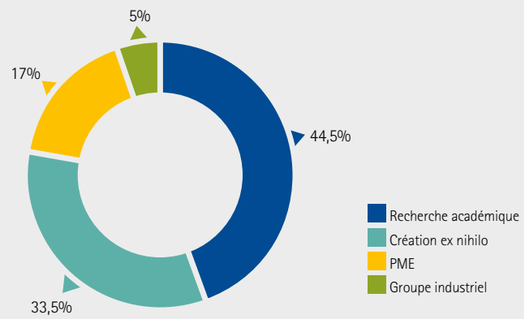

Source : France Biotech, 216 sociétés, octobre 2016

Domaine d'activité

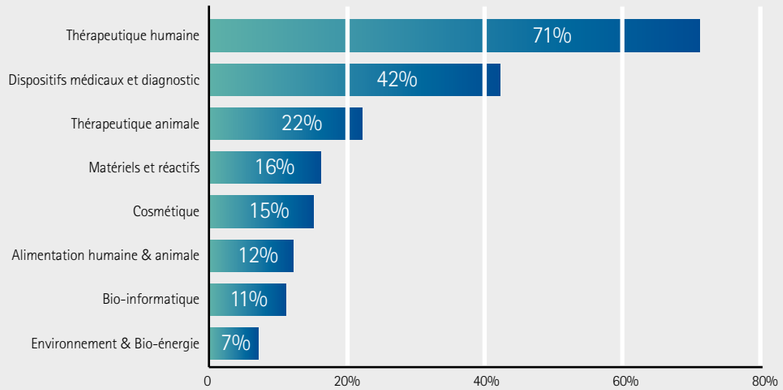

Source : France Biotech, 216 sociétés. Questions à réponses multiples, octobre 2016

Profil des dirigeants

- 75% des dirigeants sont fondateurs
- 81% des fondateurs sont scientifiques
- 62% des fondateurs sont des primo-dirigeants
- 28% sont fondateurs, scientifiques et d'anciens dirigeants
- Nécessité de former les dirigeants

La recherche académique demeure la principale source de création des sociétés avec près de la moitié des entreprises créées à partir de recherches issues du milieu universitaire et académique. L'autre pourvoyeur d'entreprises d'innovation est la création ex nihilo par un entrepreneur qui représente un tiers des sociétés. Les spin-off de PME représentent 17% des créations via le rachat d'actif. A contrario, les spin-off de grands groupes pharmaceutiques représentent seulement 5% des créations. Tandis que la tranche 0-5 ans représente 13% des effectifs pour 9 collaborateurs par société, la tranche 10 ans et + représente 68% des effectifs avec 50 collaborateurs en moyenne par société.

La thérapeutique humaine (71%) reste le premier domaine d'activité, suivi par les dispositifs médicaux et diagnostics (42%) et la thérapeutique animale (22%). La progression des dispositifs médicaux et diagnostics dans la hiérarchie se poursuit d'année en année et s'explique par une meilleure participation à l'étude (42% en 2015 vs. 38% en 2014). Les matériels et réactifs de recherche ainsi que la cosmétique suivent respectivement avec 16% et 15%. Enfin, l'alimentation humaine et animale, la bio-informatique et la biocleantech ferment la marche avec respectivement 12%, 11% et 7%.

Produits et programmes de développement thérapeutiques

Aires thérapeutiques

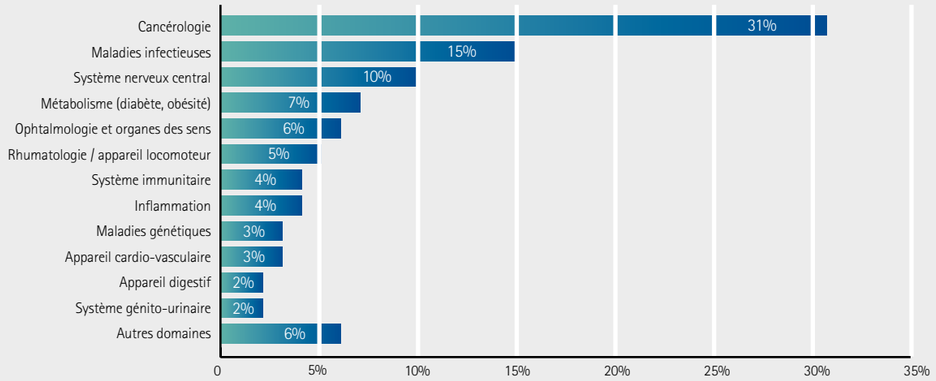

Source : France Biotech, 111 sociétés, octobre 2016

La cancérologie est l'aire thérapeutique la plus investiguée et concerne près d'un tiers des programmes de R&D avec 110 produits en développement, suivi des maladies infectieuses (15%), 54 produits en développement et le système nerveux central (10%), 37 produits en développement.

Phases de développement

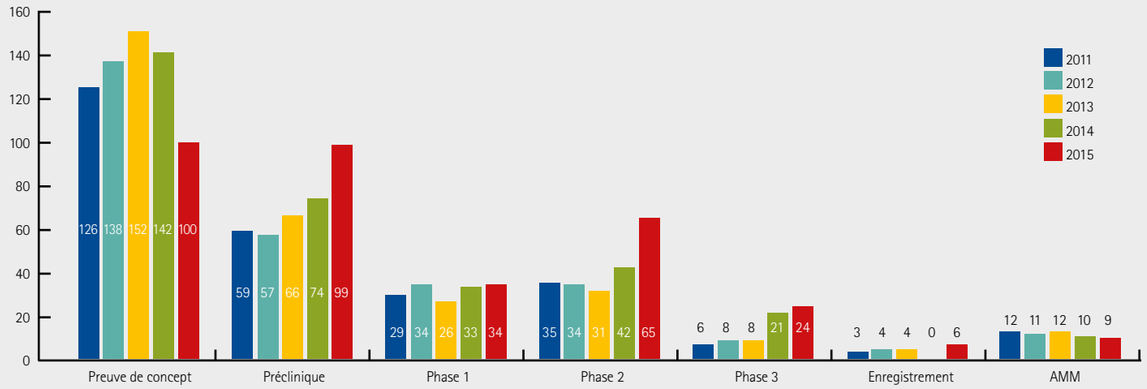

Source : France Biotech, 111 sociétés, octobre 2016

Avec un pipeline R&D riche de 337 produits allant de la preuve de concept jusqu'à la commercialisation, les entreprises françaises témoignent d'une forte productivité de recherche scientifique. 59% des programmes de développement sont concentrés dans les phases précoces (preuve de concept et préclinique) avec une forte augmentation du nombre de molécules passant de la preuve de concept au préclinique en 2015, tandis qu'un quart (26%) sont situés en phases plus avancées (phase 2 ou 3). Cette forte augmentation des produits en phase 2 et phase 3 peut être expliquée notamment par la prise en compte de la société AB Science réalisant, à elle seule, 9 programmes de phase 2 et 13 de phase 3, dans différentes indications en cancérologie et système nerveux central, autour de son produit phare, le masitinib. Bien que peu d'entreprises parviennent à la commercialisation, 6 produits sont actuellement en cours d'enregistrement tandis que 24 sont en phase 3, ce qui laisse à supposer que les prochaines années verront davantage de produits atteignant le marché.

Dispositifs médicaux et diagnostic

Classification

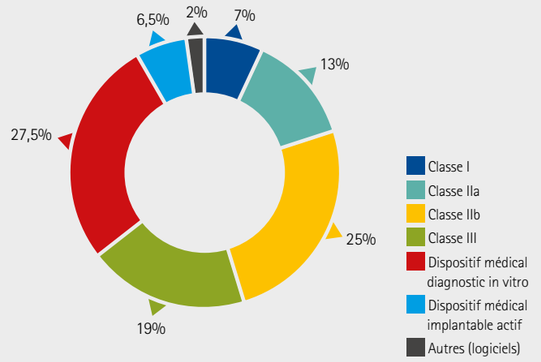

Source : France Biotech, 77 sociétés, octobre 2016

La répartition de la classification des dispositifs médicaux (DM) met en avant trois catégories dominantes représentant près des trois-quarts des produits en développement : les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (27,5% des DM), les dispositifs de classe IIb (25%) et les dispositifs de classe III (19%). Ces catégories incluent notamment des dispositifs d'imagerie in vivo, des implants chirurgicaux innovants et des tests de diagnostic in vitro se basant sur l'identification de biomarqueurs. Ces derniers, se développant de plus en plus, confirment la tendance vers une médecine personnalisée, notamment dans des domaines tels que l'oncologie.

Stade de développement

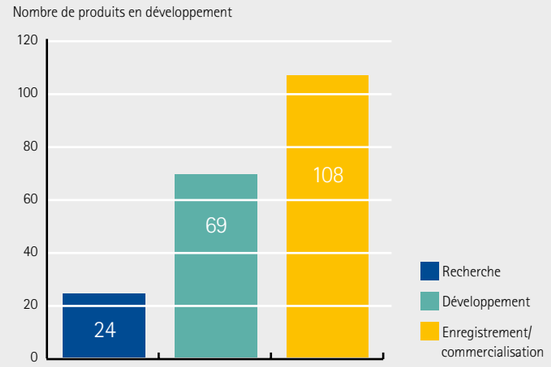

Source : France Biotech, 77 sociétés, octobre 2016

77 entreprises ont déclaré avoir une activité dans les dispositifs médicaux. Avec 108 produits enregistrés ou commercialisés, les sociétés de technologies médicales sont les plus matures de l'industrie des sciences de la vie, dû notamment à des cycles de développement plus courts que les entreprises de biotechnologie. 93 produits sont en phase de R&D, démontrant ainsi le potentiel et la capacité d'innovation de ce secteur. La chirurgie orthopédique représente la majorité des programmes en développement (20%), suivi de la cardiologie/vasculaire (12%), l'imagerie (11%) et la neurologie (10%). De plus en plus de sociétés impliquées en cancérologie développent des tests de suivi de biothérapies, de diagnostic compagnon et de prédiction à l'immunothérapie.

Aires thérapeutiques par produit

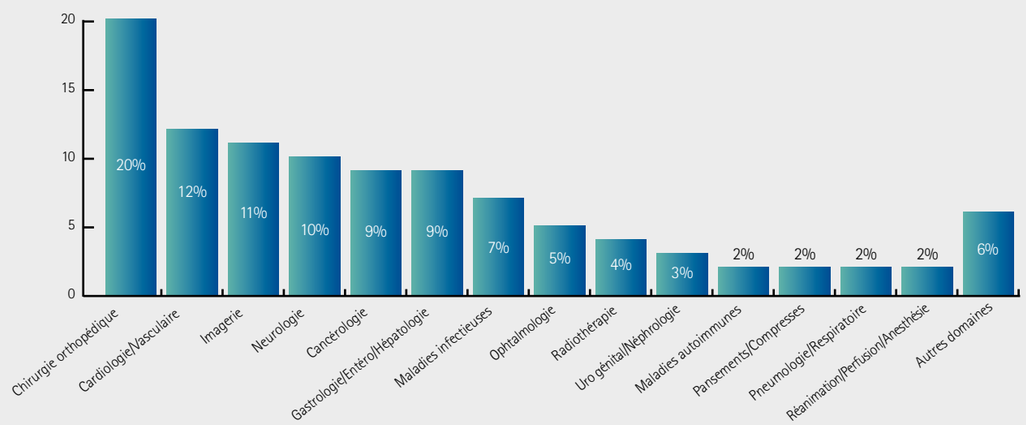

Source : France Biotech, 77 sociétés, octobre 2016

Biocleantech et E-santé : en phase d'accélération

Biocleantech – Domaine d'application

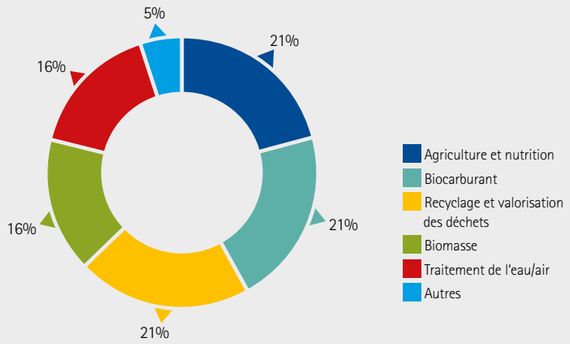

Source : France Biotech, 11 sociétés, octobre 2016

Stade de développement

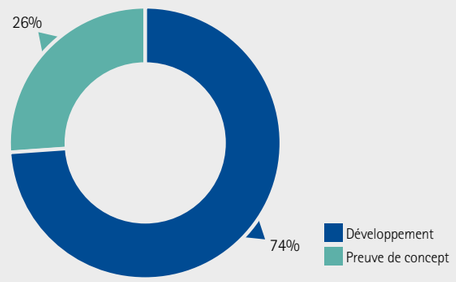

Source : France Biotech, 11 sociétés, octobre 2016

Le secteur des cleantech/ biocleantech regroupe les sociétés développant des approches innovantes utilisant des ressources naturelles, de l'énergie, de l'eau et des matières premières dans une perspective d'amélioration de l'efficacité et de la productivité (définition du cabinet Clean Edge). Dans un contexte de mondialisation et de post-conférence COP21, les sociétés françaises de plus en plus présentes se développent et gagnent en maturité et en visibilité. En témoignent les partenariats R&D conclus lors du premier semestre 2016, à l'instar de Global Bioenergies avec Audi ou encore de la joint venture Carbiolice créée entre Carbios, Limagrain et le fonds SPI « société de projets industriels » opérée par Bpifrance en juin dernier.

E-santé – Domaine d'application

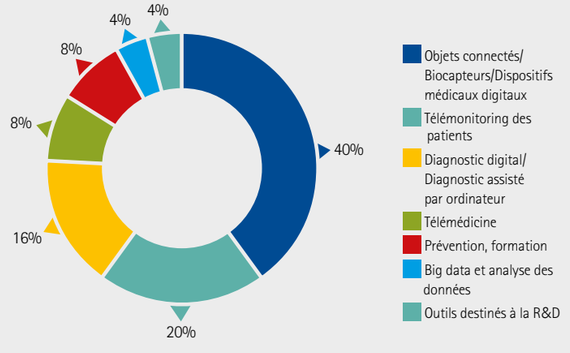

Source : France Biotech, 15 sociétés, octobre 2016

Stade de développement

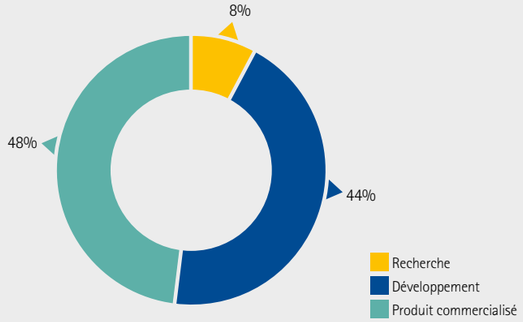

Source : France Biotech, 15 sociétés, octobre 2016

Dans un contexte de transformation numérique des sociétés, le digital appliqué à la santé possède un très fort potentiel de croissance tant au niveau national qu'à l'international. Ainsi, d'après une étude du cabinet Precepta (groupe Xerfi) menée en 2014, le marché de la e-santé en France devrait atteindre 3,5 à 4 Mrd€ d'ici 2020. Les produits et solutions d'e-santé qui possèdent des cycles de développement rapide regroupent de nombreux domaines : objets et dispositifs médicaux connectés, télémédecine et télémonitoring, big data, données de santé etc. Les sociétés développant des solutions de e-santé attirent également l'intérêt de sociétés étrangères. Ainsi, l'entreprise française eDevice, première à avoir développé un tensiomètre connecté, a été rachetée par la société américaine iHealth en septembre 2016 pour un montant de 94 M€.

Filiales et partenariats des sociétés

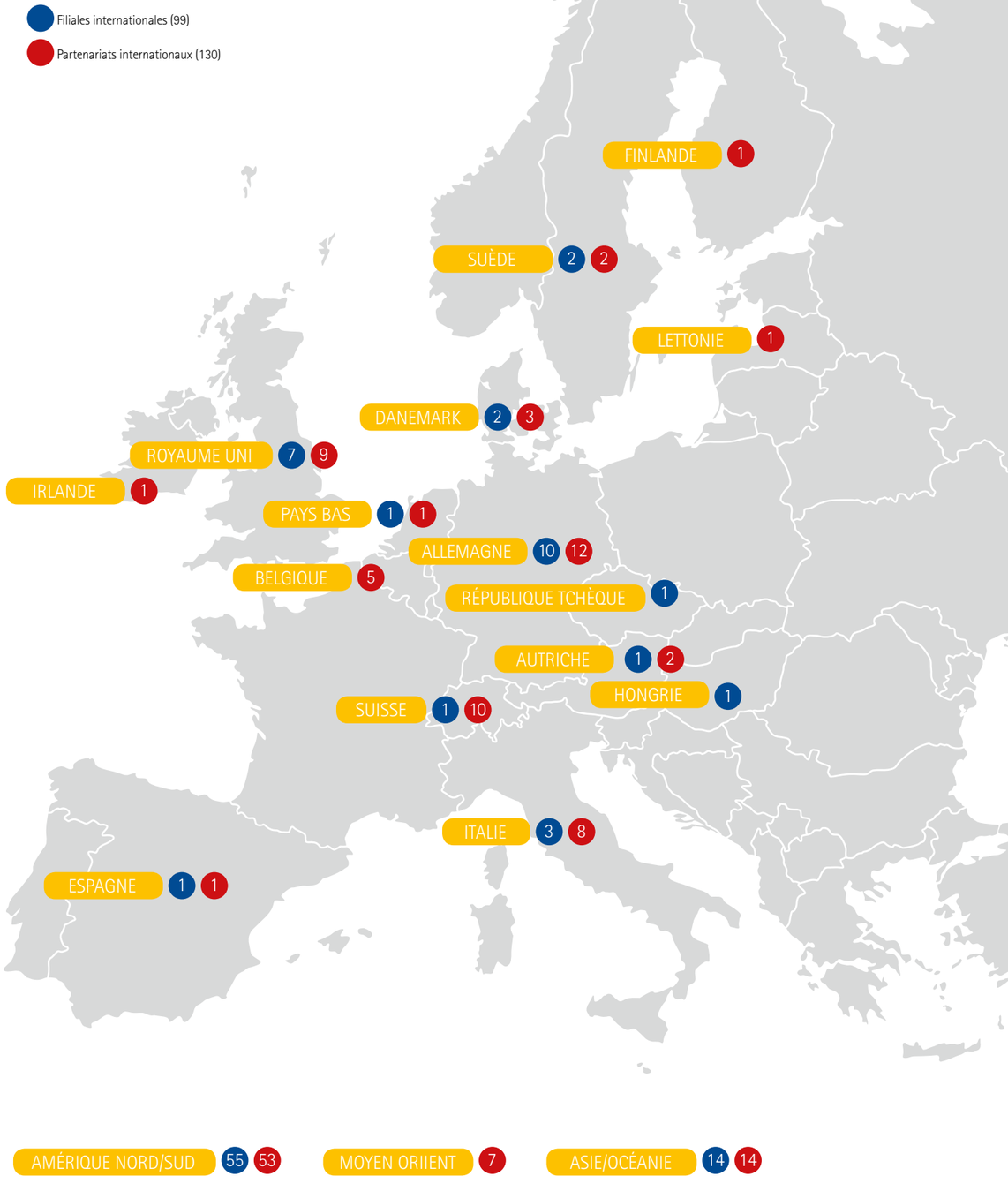

Source : France Biotech, 170 sociétés, octobre 2016

Partenariats

Distribution géographique des partenaires

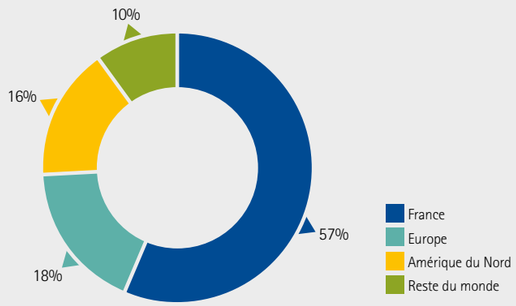

Source : France Biotech, 109 sociétés, octobre 2016

Distribution par type de partenaires

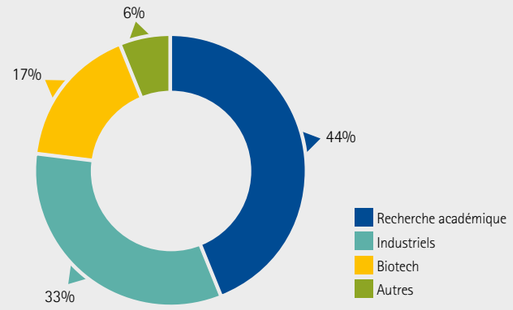

Source : France Biotech, 109 sociétés, octobre 2016

Evolution des partenariats nationaux et internationaux réalisés par les pharmas, biotechs et medtechs françaises

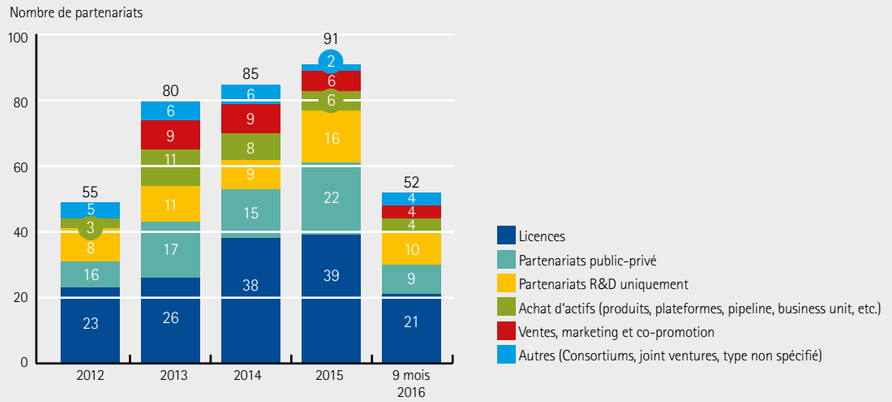

Sources : BioCentury, France Biotech, octobre 2016

Dans un contexte de mondialisation et de recherche collaborative, le développement des sociétés de biotechnologie et de technologies médicales nécessite la création de partenariats internationaux, que cela soit dans le cadre d'une recherche collaborative amont, dans le cadre d'accords de co-développement ou encore d'accords commerciaux en vue d'obtenir l'accès à de nouveaux marchés transfrontaliers en croissance. En 2015, une majorité de partenariats a été réalisée avec des acteurs du territoire et plus d'un tiers a été mené avec des pays européens ou nord-américains. Les sociétés de biotechnologie et de technologies médicales s'allient en majorité avec la recherche académique (44% des accords), toutefois la moitié des partenariats, soit 58 en 2015, ont été réalisés avec des industriels ou des sociétés de biotechnologie. En Europe, les biotechs françaises se sont préférentiellement orientées vers les plus gros marchés que sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne. L'Allemagne arrive en tête avec 10 filiales et 12 partenariats, suivi de près par le Royaume-Uni avec 7 filiales et 9 partenariats. Cependant, le continent américain et particulièrement les Etats-Unis demeurent le marché préférentiel des sociétés françaises. En effet, 55 filiales ainsi que 53 partenariats outre-Atlantique ont été recensés en 2015 pour les sociétés du secteur. Le continent asiatique attire de plus en plus les entrepreneurs français. La Chine, pays à très fort potentiel tant au niveau de son marché que de sa croissance, recense 8 filiales et 4 partenariats avec les sociétés françaises du secteur.

Brevets delivrés

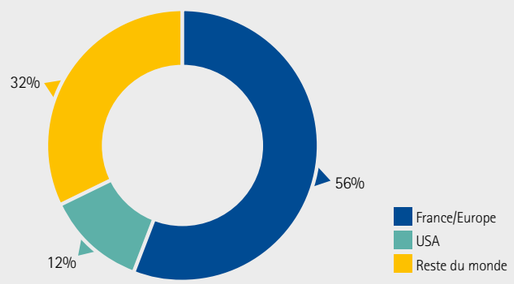

Source : France Biotech, 170 sociétés, octobre 2016

La protection de la propriété intellectuelle représente un élément clé pour les sociétés de biotechnologie et de technologies médicales. Plus des trois quarts des sociétés (79%) ont déclaré avoir reçu une délivrance de brevet et près de la moitié de ces brevets (44%) ont été délivrés en dehors de la zone européenne. Le profil type d'une entreprise déposant des brevets est une entreprise structurée ayant 9 années d'existence et un effectif moyen de 29 collaborateurs.

Nous observons une progression significative du nombre de partenariats réalisés d'année en année avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 12% entre 2012 et 2015. Avec 91 partenariats recensés, 2015 est une année record pour les entreprises françaises du secteur. Les accords de type licensing sont majoritaires (43% en 2015) et leur part augmente d'année en année (+10 points entre 2013 et 2015). Tandis qu'en 2013, les parts attribuées aux ventes, marketing et co-promotion et aux achats d'actifs représentaient respectivement 14% et 11%, celles-ci ne représentaient plus que 7% chacune en 2015. Dans un contexte d'expiration de brevets et de renouvellement de pipeline, les partenariats amonts de type R&D et public-privé se développent de plus en plus. Cette tendance est également renforcée par le fait que les industriels du médicament s'orientent de façon croissance vers une médecine personnalisée nécessitant notamment une compréhension fine des mécanismes biologiques impliqués dans certaines pathologies comme le cancer ainsi que d'autres maladies chroniques. Ces compétences résidant principalement chez les académiques et la stratégie des laboratoires s'orientant davantage vers une médecine de précision (analyse génomique de tumeurs, immunothérapies, biomarqueurs impliqués dans certaines maladies dégénératives), les partenariats de type public-privé auront ainsi tendance à se développer dans le futur.

L'oncologie est l'aire thérapeutique la plus représentée (tous types d'accords confondus) avec 35 partenariats en 2015, soit 38%, suivi des maladies infectieuses (14 partenariats soit 15%). La neurologie et l'endocrinologie/métabolisme sont également des domaines d'intérêt forts pour les pharmas et biotechs françaises, représentant chacun 10% des partenariats réalisés en 2015. En 2016, la tendance se poursuit et l'oncologie ainsi que les maladies auto-immunes sont les domaines les plus représentés dans les partenariats avec respectivement 48% et 12%. On observe que les aires thérapeutiques les plus présentes lors d'accords nationaux et internationaux correspondent aux domaines thérapeutiques les plus investigués par les sociétés de biotechnologie.

Classification des partenariats par aire thérapeutique

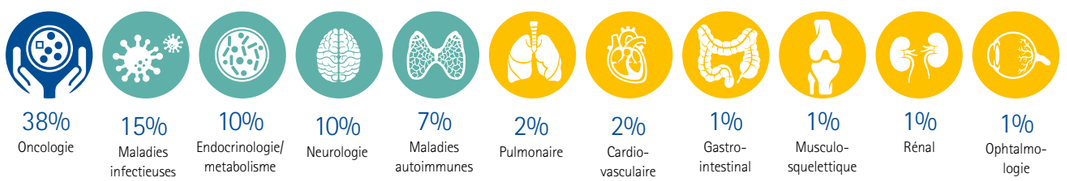

Sources : BioCentury, France Biotech, octobre 2016

Top 10 des alliances stratégiques en pharma/biotech en 2015

Phase du projet à la date de signature	Société	Pays	Partenaire	Pays	Paiement initial (M$)	Valeur totale potentielle (M$)*
Projet de recherche	Vertex Pharmaceuticals	Etats-Unis	**CRISPR Therapeutics**	Suisse	105	**2 625**
Préclinique	Bristol-Myers Squibb	Allemagne	**UniQure**	Pays-Bas	82	**2 307**
Phase I	Sanofi	France	**Regeneron Pharmaceuticals**	Etats-Unis	640	**2 165**
Phase II	Gilead Sciences	Etats-Unis	**Galapagos**	Belgique	725	**2 075**
Préclinique	Amgen	Etats-Unis	**Xencor**	Etats-Unis	45	**1 745**
Phase III	Sanofi	France	**Lexicon Pharmaceuticals**	Etats-Unis	300	**1 700**
Projet de recherche	Ultragenyx Pharmaceutical	Etats-Unis	**Arcturus Therapeutics**	Etats-Unis	10	**1 570**
Projet de recherche	Sanofi	France	**BioNTech**	Allemagne	60	**1 560**
Phase II	AstraZeneca	Royaume-Uni	**Innate Pharma**	France	250	**1 275**
Projet de recherche	AbbVie	Etats-Unis	**Halozyme Therapeutics**	Etats-Unis	23	**1 193**

* Le montant comprend le paiement initial, les paiements d'étape et redevances si applicable.

Sources : Biocentury, France Biotech, octobre 2016

Au niveau mondial, les pharmas, biopharmas et biotechs américaines continuent de conforter leur position dominante, celles-ci étant présentes dans la moitié des méga-deals conclus en 2015. Les sociétés européennes sont toutefois bien représentées et notamment les sociétés françaises. Le partenariat de co-développement conclu entre Innate Pharma et AstraZeneca représente ainsi le 9ème plus gros accord de l'année au niveau mondial. On note également la présence de Sanofi dans 3 des méga-deals conclus au cours de l'année, dont deux le sont dans le domaine de l'oncologie. Par ailleurs, le domaine des biotechnologies domine le classement avec 7 des 10 accords portants sur des produits issus des biotechnologies (thérapie génique, anticorps et ARN).

En 2015, le domaine de l'immunothérapie a connu un très fort intérêt en termes d'alliances stratégiques pour les sociétés françaises. En avril, l'un des plus gros accords mondiaux de l'année a été réalisé dans ce domaine par la société française Innate Pharma avec le géant britannique AstraZeneca. Cet accord collaboratif de co-développement pour l'anticorps anti-NKG2A, à un stade amont, a été valorisé à 1,275 Mrd$ (soit 1,176 Mrd€) comprenant un paiement initial de 250 M$ (230 M€) par le laboratoire pharmaceutique. Par ailleurs, début 2016, la biotech marseillaise a conclu un nouvel accord de collaboration et de licence avec Sanofi pour ces anticorps bispécifiques avec des paiements d'étape pouvant atteindre 400 M€. L'année 2015 aura également vu IDD Biotech nouer un partenariat avec le danois Genmab, spécialisé dans la création et le développement d'anticorps thérapeutiques en oncologie pour un paiement initial de 2,5 M€ avec des paiements supplémentaires pouvant atteindre 101 M€. La signature de méga-deals perdure en 2016 avec notamment l'accord conclu entre Boehringer Ingelheim et Inventiva, biotech française spécialisée dans le développement de traitements innovants contre les fibroses, les cancers et les maladies orphelines. Cet accord de collaboration et de licence sur plusieurs années pourrait permettre à la biotech d'obtenir jusqu'à 170 M€ hors redevances. De son côté, DBV Technologies a signé un accord de développement et de commercialisation exclusifs avec Nestlé Health Sciences pour son produit de diagnostic d'allergie pédiatrique au lait et pourrait recevoir jusqu'à 100 M€ en milestones.

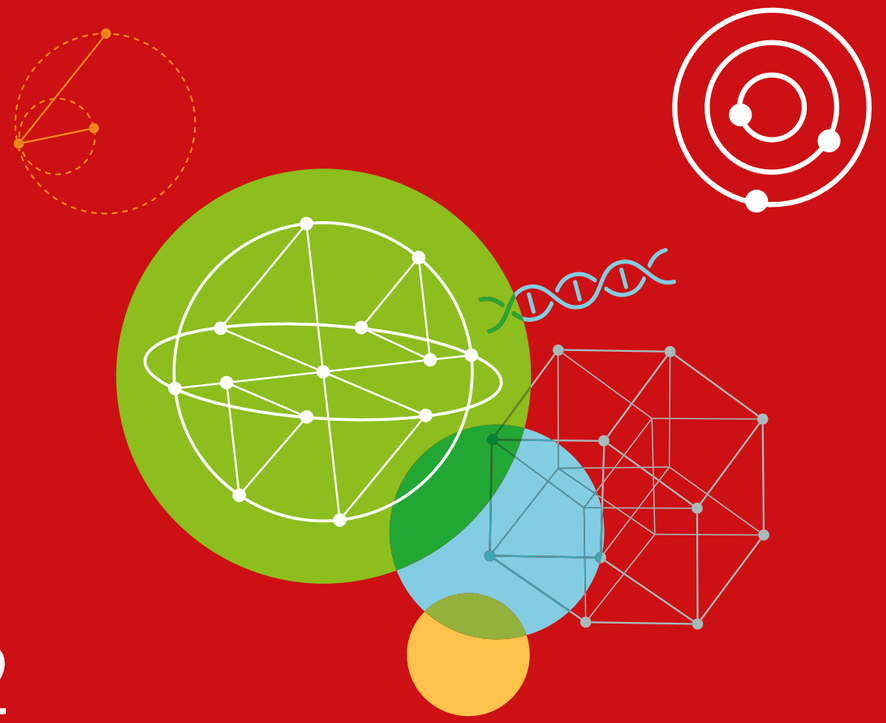

2

Le financement de l'innovation

L'année 2015 a été particulièrement dynamique en termes de financements pour les entreprises françaises des sciences de la vie. Avec plus de 1,6 Mrd€ de fonds levés tous modes de financement confondus et 14 introductions en bourse au cours de l'année (dont deux sur le Nasdaq), le secteur atteint des niveaux d'avant crise. Euronext représente aujourd'hui le premier marché boursier en Europe pour les sociétés de biotech (le deuxième au monde derrière les Etats-Unis) et le premier au niveau mondial pour les medtechs. Le marché des fusions et acquisitions entre sociétés de biotech est actif au niveau mondial mais demeure encore insuffisant en Europe et en France. En 2016, le financement des sociétés privées poursuit son essor au niveau national mais il lui reste cependant une grande marge de progression, les besoins en financement des sociétés étant conséquents.

Paroles d'entrepreneurs

Le financement, l'une des problématiques majeures des biotechs et medtechs

« Quelles sont aujourd'hui vos plus grandes préoccupations ? »

Source : France Biotech - réponse à la question ouverte - 114 réponses sur une base de 93 sociétés, octobre 2016

Parmi les thèmes les plus fréquemment cités par les chefs d'entreprises comme étant leur préoccupation majeure, le financement figure en première position et représente près de la moitié des réponses. De plus, 67% des entreprises ont déclaré être en recherche de financement.

Propositions d'améliorations :

Maintenir et renforcer les dispositifs existants

« Les fonds d'amorçage doivent se renforcer pour pouvoir accompagner des entreprises ayant un modèle de développement de longue durée »
« Maintenir les soutiens financiers de type Bpi»
« Augmenter les prises de risques de la Bpi (Fonds de garantie) »
« Obliger les fonds institutionnels à soutenir des projets réellement innovants »
« Accroître la visibilité de la Bpi ou autres organismes dans le montage de partenariats entre industriels (mise en relation) »

Tout en facilitant l'accès aux financements privés pour les sociétés

« Plus d'argent routé vers le financement de l'innovation »
« Contraindre les fonds français à financer un pourcentage supérieur de sociétés françaises »
« Augmenter la part des fonds FCPI vers les sociétés non côtées »
« Renforcer la base de VCs en France avec plus de fonds, des investissements plus diversifiés par type de phase de développement, d'indications, de typologie de risques »
« Développer un service de conseillers en levée de fonds rémunérés au "success fees" »
« Favoriser les investissements étrangers » ; « Rendre plus facile l'accès au financement européen »

Une fiscalité stable, claire et favorable à la prise de risque

« Moins d'imposition et une simplification de l'ensemble des démarches et dispositifs »
« Lever les barrières à l'investissement (défiscalisation plus importante pour les investisseurs) »
« Mise en place d'une politique incitative pour que les fonds de particuliers soient investis dans les sociétés innovantes »
« Il faut permettre une plus grande flexibilité et encourager les investisseurs à investir. Il faut que le gouvernement encourage ces investissements de risque »
« Arrêter le changement tous les ans sur la fiscalité applicable aux Stock options, BSA et actions gratuites »
« Défiscalisation supérieure pour les investisseurs. Stabilité dans le temps des mesures fiscales »

Tout en pérennisant ce qui fonctionne

« Sécuriser le statut JEI » ; « Allongement de la période du statut JEI à 10 ans »
« Prolonger le statut JEI : pour les innovations de rupture 8 ans est finalement très court »
« Augmenter les exonérations fiscales pour les personnes qui investissent dans des JEI »
« Pas de remise en cause du CIR pour les prochaines années »

Evolution du financement de l'industrie des sciences de la vie en France

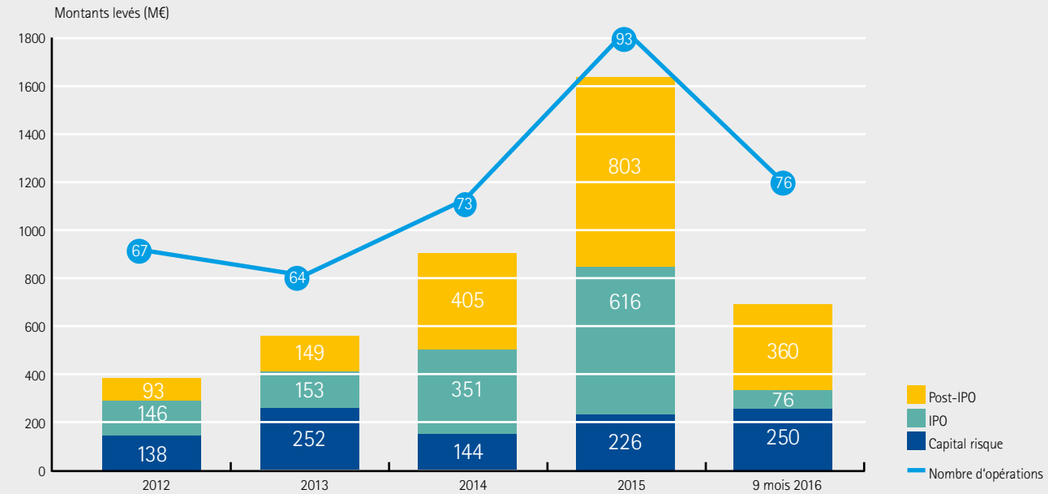

Source : France Biotech, octobre 2016

Depuis 2012, les niveaux d'investissement dans l'industrie des sciences de la vie en France ont progressé de façon constante d'année en année avec un taux de croissance annuel composé estimé à 69,9% entre 2012 et 2015. L'année 2015 a été particulièrement exceptionnelle pour le secteur avec plus de 1,6 Mrd€ financés pour les entreprises au total, soit une progression de 83,8% comparé à 2014. Cette belle progression a pu être observée sur l'ensemble des types de financement existants avec 93 opérations menées en 2015 pour un montant investi moyen en augmentation (17,8 M€ vs. 12,3 M€ en 2014).

Nous observons une forte augmentation du financement via le marché que cela soit à l'introduction en bourse (616 M€ soit +75% vs. 2014) ou post-IPO. La place de marché parisienne a été particulièrement attractive pour les sociétés françaises du secteur avec 12 introductions en bourse réalisées en 2015 sur Euronext et Alternext ainsi que deux entrées en bourse sur le Nasdaq. Ces IPO représentent plus d'un tiers des montants levés en 2015. Les augmentations en capital des sociétés cotées ont, dans l'ensemble, témoigné d'une très forte croissance entre 2014 et 2015 (+98,2%) et certaines sociétés ayant atteint un stade de maturité élevé telles que Valneva et Adocia, ou encore Nicox et Erytech qui ont franchi la barre des 25 M€ levés.
Les investissements américains demeurent conséquents dans le secteur des biotechnologies avec un montant record de 255 M€ obtenu sur le Nasdaq par DBV Technologies en juillet 2015. Cette opération à elle seule représente près d'un tiers du montant global des augmentations en capital de cette période. Après une année particulièrement fructueuse en 2015, les investissements dans les sociétés de l'industrie de la vie ont atteint un montant total de 686 M€ au troisième trimestre 2016, ce qui laisse à présager que l'année 2016 sera plus semblable à 2014 en termes de montants atteints. Cependant, une forte progression a pu être observée pour le capital risque qui représentait 36,4% des montants investis au troisième trimestre de l'année (en hausse de 10,7% vs. 2015 et de 73,9% vs. 2014). La baisse des financements par le marché début 2016 et la baisse généralisée des indices boursiers américains et européens (notamment due aux polémiques concernant la hausse de prix de biomédicaments aux Etats-Unis), ont incité les entreprises de biotech et de medtech à se tourner davantage vers le capital risque comme moyen de financement.

En effet, les levées de fonds en capital risque, acteur initiant la chaîne de financement, ont presque doublé entre 2014 et les 9 premiers mois 2016, passant de 144 M€ à 250 M€. Parmi les plus notoires, nous pouvons citer la société MedDay qui est parvenue à lever 34 M€ en avril 2016 tandis que EyeTechCare a levé 25 M€ en janvier 2016.

Soutien de Bpifrance au secteur de la santé

Le secteur de la Santé en 2015

339 M€ alloués aux domaines **Pharma/Bio-industrie & Technologies Médicales**

bpifrance

37 M€
EXPLORER LA FAISABILITÉ

Aide à l'Innovation en Subvention
19 M€ pour **280** projets

Fonds Unique Interministériel
14 M€ pour **21** projets /
61 partenaires

Partenariat Régional à l'Innovation
2,5 M€ pour **9** projets

Concours d'Innovation Numérique
1,5 M€ pour 4 projets

71 M€
RÉALISER VOS PROJETS

Aide à l'Innovation en
> Avance récupérable
45 M€ pour **131** projets
> Prêt à Taux Zéro
9 M€ pour **30** projets

Concours Mondial d'Innovation
- Phase 2
17 M€ pour **11** projets

98 M€
COLLABORER/ INDUSTRIALISER

Projets Structurants pour la Compétitivité
91 M€ pour **5** projets
33 partenaires
52 M€ en avance récupérable et
39 M€ en subvention

Projets Industriels d'AVEnir
6,7 M€ pour **1** projet

12 M€
FONDS D'AMORÇAGE

Fonds National d'Amorçage
Fonds de fonds
13 fonds investis par le FNA
ont investis **65 M€** dans **70** entreprises du secteur de la santé depuis leur création dont **11,8 M€** dans **21** entreprises en 2015

Fonds Maladies Rares et Biothérapies Innovantes
2,6 M€ décaissés sur le portefeuille.

121 M€
RENFORCER VOS FONDS PROPRES

Fonds INNOBIO
17,2 M€ ré-investis dans **8** entreprises et **1** nouvel investissement dans la société **Brain Ever**
24 M€ de cessions partielles sur le portefeuille

Fonds Large Venture
20 M€ investis dans **4** entreprises dont **8 M€** pour une nouvelle société : **Biom'up.**

Fonds Sociétés de Projets Industriels
84 M€ pour **1** projet de plateforme de thérapie génétique et cellulaire avec l'**AFM-Téléthon**

Investissement – 133 M€
Financement – 206 M€

Financements issus des investissements d'avenir

Sur le secteur de la santé, incluant les thérapies innovantes, les dispositifs médicaux et les projets de E-santé, Bpifrance a financé en 2015 près de 500 entreprises avec 206 M€ d'aides.

Paul-François Fournier, *Directeur Exécutif*
Innovation de Bpifrance
« Bpifrance a continué à être très actif en 2015 pour participer au financement des entreprises de biotechnologies et de technologies médicales, grâce à ses multiples outils de financement qui peuvent être mis en œuvre tout au long de la chaine de financement de l'innovation. L'organisation de Bpifrance permet de mettre à disposition des entrepreneurs un interlocuteur proche et efficace pour répondre à l'ensemble des besoins de financement, d'innovation et d'investissement »

Différents outils de financement sont disponibles pour les PME en fonction de leur stade de développement : des subventions lorsque le risque est le plus important, des avances récupérables ou prêt à taux zéro pour des travaux de développement industriel.
Dans le cadre des Programmes des Investissement d'Avenir, plusieurs outils sont opérés au niveau de la direction de l'innovation de Bpifrance et s'adressent à toutes les entrperises :

- Des aides aux projets collaboratifs public/privés pour financer de l'innovation de rupture jusqu'au marché: Projets Collaboratifs pour la Compétitivité (PSPC)
- Des aides aux projets innovants dont l'enjeu essentiel est la création d'emplois industriels sur notre territoire: Projets Industriels d'AVEnir (PIAVE)
- Des concours nationaux sur des thématiques liées au numérique (Concours Innovation Numérique, CIN) et mondiaux sur des projets innovants autour de la médecine individuelle ou de la silver économie (Programme de Soutien à l'Innovation Majeure, PSIM)

Distribution des investissements du capital risque

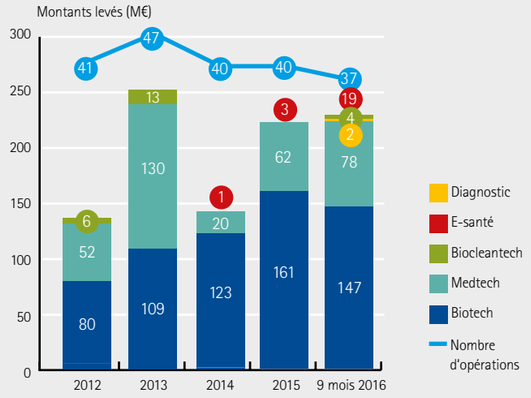

Source : France Biotech

Évolution des IPO françaises en sciences de la vie

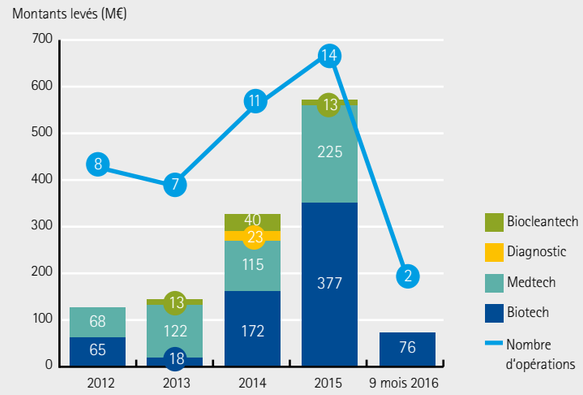

Source : France Biotech

Pour la période allant de 2012 à Q3 2016, on constate une progression constante des montants levés auprès des fonds de capital risque avec 250 M€ atteints au Q3 2016, représentant une augmentation de +10,8% comparé à 2015. L'année 2016 pourrait donc surpasser 2013 qui faisait, jusqu'à présent, figure d'exception en termes de montants investis totaux. Cette progression au troisième trimestre 2016 est notamment due à une augmentation des montants et du nombre de transactions effectuées dans le domaine de la e-santé, secteur à fort potentiel de croissance.

Les « tickets moyens » sur les opérations réalisées sont en légère progression entre 2015 et 2016, passant de 6 à 7 M€, le nombre de levées supérieures à 15 M€ restant faible : 6 en 2015 et également 6 sur les 9 premiers mois de 2016 (MedDay, EyeTechCare, Gecko Biomedical, ENYO Pharma et Enterome). Lors de ces levées de fonds de taille significative, on constate la présence d'un ou plusieurs investisseurs internationaux, notamment des fonds de venture capital américains.

D'après les informations contenues dans l'étude, nous avons pu estimer un besoin en capital de 485 M€ pour les 24 prochains mois pour les sociétés du Panorama.

La place parisienne continue de conforter sa position dominante sur l'échiquier boursier européen. 2015 fait figure d'année record pour les IPO, tant pour le nombre d'introductions menées que pour les montants levés (616 M€ soit +75,5% comparé à 2014). Tandis que l'année 2014 aura vu le secteur des medtechs représenter la majorité des introductions en bourse, c'est au tour des sociétés de biotechnologie de dominer la partie en 2015 puisque 8 des 14 nouvelles sociétés cotées sont des biotechs, représentant près des deux tiers des fonds levés. Parmi les introductions en bourse de l'année menées sur le marché français, la plus grosse levée de fonds a été réalisée par la société Amplitude Surgical qui s'est listée sur Euronext Paris en juin 2015 pour un montant de 106 M€. Cette société innovante et déjà bien ancrée sur le marché français (numéro 2 en France, 71 M€ de chiffre d'affaires annuel et une croissance moyenne annuelle de 18% depuis 2005) développe et commercialise une gamme de produits orthopédiques innovants complétée par une offre de services (système d'instrumentation sur-mesure et système de navigation chirurgicale).

Pour le secteur des biotechnologies, le laboratoire Abivax, spécialisé dans la recherche contre certaines infections virales, notamment le VIH et le virus Ebola, a levé près de 58 M€ sur Euronext Paris en juin 2015, ce qui représente la plus grande introduction en bourse sur la place parisienne pour une société de biotechnologie depuis Transgène en 1998.

Denis Lucquin, *Associé chez Sofinnova Partners*
« L'industrie française des biotechnologies me parait être en pleine phase de maturation. Les tours de table initiaux ambitieux deviennent une réalité que ce soit dans les medtech à l'image de Gecko Biomedical ou dans la biopharma comme Enyo Pharma qui ont toutes les deux rassemblé plus de 20 M€. A noter que la seconde a vu l'intervention d'un investisseur américain, Morningside. C'est un autre signe de maturité que d'observer ces investisseurs étrangers qui interviennent de plus en plus tôt dans la biotech française. »

Malgré la dynamique positive observée sur le marché boursier français durant le premier semestre 2015, deux sociétés ont choisi d'effectuer leur entrée en bourse sur le marché technologique américain.
La biotech Cellectis (déjà cotée sur Alternext) et la medtech Advanced Accelerator Applications ont réussi à sécuriser 194 M€ et 69 M€ respectivement. Ces entrées sur le Nasdaq ont permis non seulement à ces sociétés de sécuriser leurs trésoreries mais également de renforcer voire d'instaurer leur présence aux Etats-Unis (dans le cas d'Advanced Accelerator Applications déjà bien présent en Europe). L'entrée de Cellectis sur le marché new-yorkais a de son côté permis de renforcer la visibilité de la société sur le continent américain et de développer de nouveaux partenariats de recherche. Les Etats-Unis (premier marché boursier mondial pour les sociétés de biotechnologie et de medtech), ont également enregistré une année exceptionnelle en 2015 avec une introduction en bourse record de 315 M$ pour Axovant, spécialisée dans le maladie d'Alzheimer. De même, bien qu'ayant réalisé un nombre inférieur d'introductions en bourse, les sociétés britanniques représentaient plus d'un quart des montants levés par les sociétés européennes en 2015 (BIA, 2016), témoignant ainsi de la supériorité des montants obtenus par les sociétés anglo-saxonnes.

En 2016, les marchés ont été marqués par des événements ayant eu des répercussions importantes sur l'ensemble des marchés boursiers, tels que les élections présidentielles aux Etats-Unis, la polémique concernant l'augmentation des prix des médicaments et bio-médicaments et, plus récemment, les incertitudes qui ont suivi le référendum sur le Brexit. Ces facteurs macroéconomiques ont fortement influencé la dynamique globale des marchés, les sociétés de biotechnologie ne faisant pas exception, et justifient en partie la baisse du recours au financement par les marchés.

Financement des sciences de la vie par les marchés financiers

Périmètre étudié : EnterNext, 84 PME et ETI cotées sur Alternext, Euronext B et C, (France, Belgique, Pays-Bas) et dont la capitalisation boursière est < 1 Mrd€

Évolution des IPO européennes en sciences de la vie

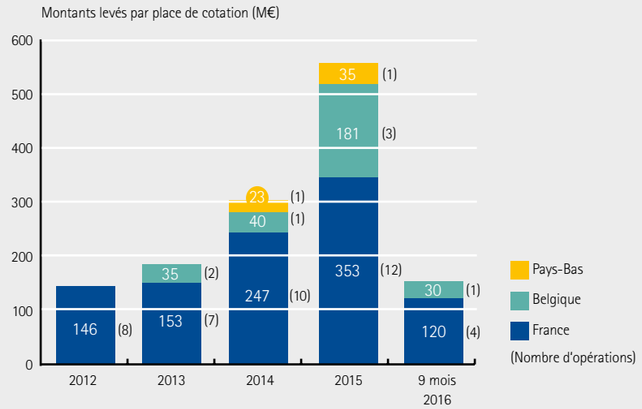

Sources : France Biotech, Euronext

Sciences de la vie – Répartition des émetteurs par secteur

(en % de capi. boursières et nb de PME/ETI)

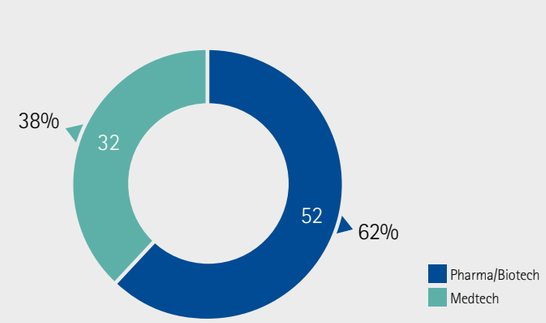

Source : Enternext

Sciences de la vie - Répartition des émetteurs par place financière

(en % de capi. boursières et nb de PME/ETI)

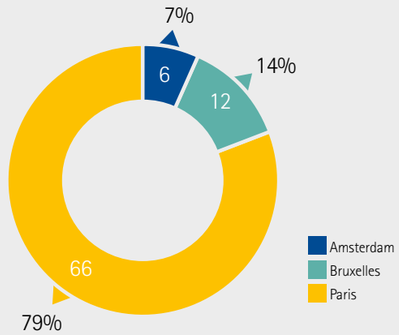

Source : Enternext

La France s'impose comme une place financière majeure de la zone euro avec 12 introductions en bourse effectuées sur Euronext Paris en 2015. De son côté, le marché belge a enregistré trois introductions significatives au cours de l'année avec Biocartis (100 M€) et Curetis (44 M€), deux sociétés spécialisées dans le diagnostic, ainsi que Bone Therapeutics, société leader dans les thérapies cellulaires osseuses (37 M€). Le marché néerlandais a enregistré une entrée en bourse sur Euronext Amsterdam avec la société d'immunothérapie Kiadis Pharma (34,7 M€).

Depuis le début de l'année 2016, Euronext Paris n'aura vu l'introduction que de deux nouvelles sociétés françaises. Pharnext, biotech spécialisée dans les maladies neurodégénératives sévères a fait son entrée sur Alternext en juin pour un montant de 31 M€, tandis que Gensight Biologics, acteur spécialisé en neurologie et ophtalmologie a levé 45,2 M€ au mois de juillet sur Euronext. Malgré le peu d'IPO issues de sociétés françaises, la bourse parisienne continue d'attirer des sociétés de biotechnologie européennes avec notamment, durant le premier semestre l'introduction de GeNeuro, société suisse spécialisée dans les maladies auto-immunes pour 33 M€ ainsi que la société allemande Noxxon Pharma en oncologie pour un montant de 11 M€.

En donnant aux entreprises des Science de la vie la possibilité de lever des fonds en fonction de leurs profils de croissance et de leurs exigences en matière de fonds propres, **Euronext s'est imposé comme la place de marché européenne la plus active pour le secteur,** avec plus de **30%** de parts de marché en capitaux levés à l'introduction depuis 2010.

Parts de marché des introductions en bourse européennes[1] depuis 2010, pondérées par la capitalisation boursière

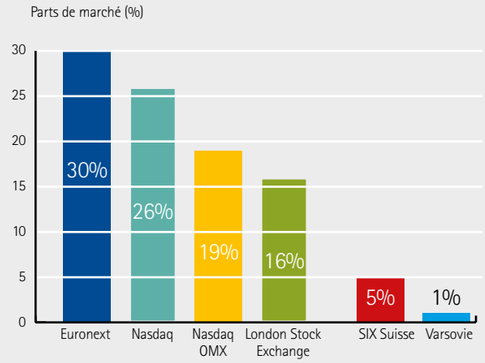

[1] Pour toutes les introductions en bourse des entreprises de sciences de la vie en Europe d'une valeur minimale de 2,5 M€

Source : Dealogic, octobre 2016

Répartition des émetteurs par capitalisation boursière

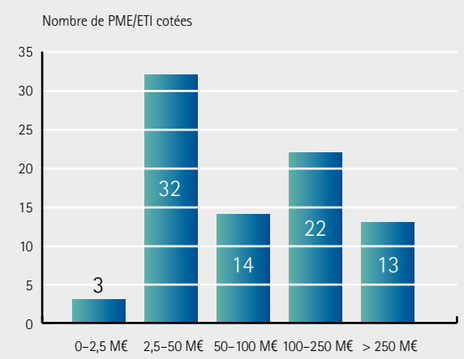

Source : Enternext

Euronext est ainsi devenu :

- **Le premier marché en Europe pour les biotech** et le deuxième au monde derrière les Etats-Unis ;
- **Le premier marché au monde pour les medtech**

En l'espace de 10 ans, une importante communauté de PME-ETI dans le secteur des sciences de la vie s'est donc constituée sur les marchés d'Euronext : 84 émetteurs totalisant une capitalisation boursière de plus de 13 Mrd€ (octobre 2016).

Nouvelles introductions en Europe

PME/ETI Sciences de la vie

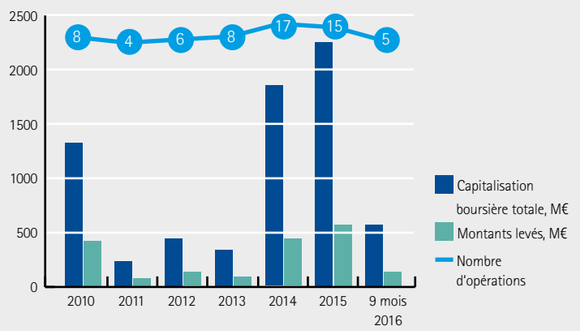

Source : Enternext

Fonds levés via des opérations secondaires actions (M€) en Europe

PME/ETI Sciences de la vie

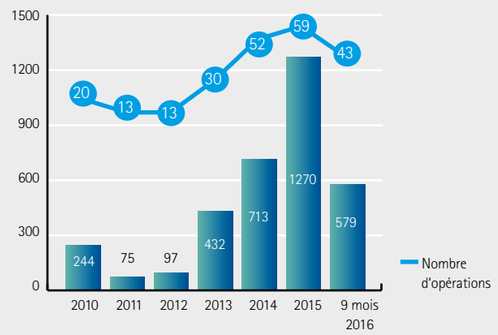

Source : Enternext

Evolution de l'indice Next biotech (base 100)

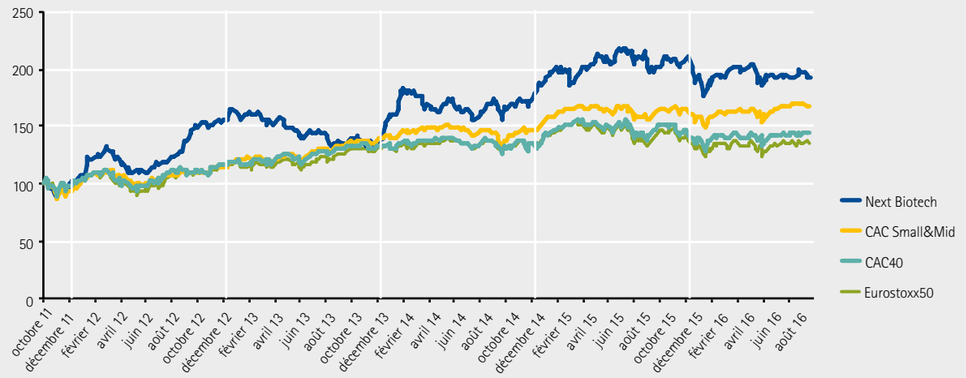

Sources : Euronext, octobre 2016

Depuis 2010, 230 opérations ont également permis de lever plus de **3,4 Mrd€** pour financer l'innovation et la croissance lors **d'opérations secondaires** pour les PME et ETI en sciences de la vie.

Depuis le début de l'année 2016, environ 40 M€ sont échangés en moyenne chaque jour pour l'ensemble des 42 sociétés composant l'indice Next Biotech. Le marché joue ici son rôle clé : offrir aux investisseurs et aux émetteurs la liquidité nécessaire à fluidifier la circulation des capitaux, fondamentale dans le financement de toute industrie en croissance. L'indice Next Biotech représente 60% de valeurs françaises.

Une importante communauté d'investisseurs internationaux pour financer les PME des Sciences de la vie

Origine géographique des investisseurs actionnaires des sociétés européennes des Sciences de la vie cotées sur Euronext et Alternext

Origine géographique des capitaux investis dans les sociétés européennes des Sciences de la vie cotées sur Euronext et Alternext

(en % des fonds investis par la gestion institutionnelle)

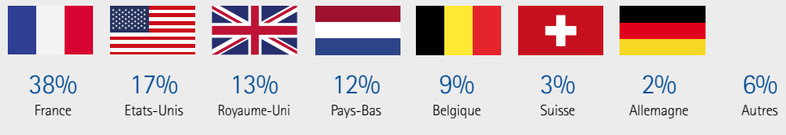

Les participations dans les sociétés de sciences de la vie cotées sur Euronext et Alternext sont majoritairement détenues par des investisseurs européens (82%) puis américains (17%). Cette proportion est de l'ordre de 70% / 30%, sur les sociétés de biotechnologies uniquement.

Vincent Gardès, *Directeur Général de Vexim*

« Vexim est coté sur Alternext à Paris, depuis 2012. Pour notre société, ce sont au total plus de 40 M€ de financements qui ont été levés sur les marchés auprès d'investisseurs institutionnels français et européens et aussi d'actionnaires particuliers (nous en avons près de 2000) : Vexim dispose aujourd'hui des moyens nécessaires pour devenir un leader mondial sur le marché du traitement de la fracture vertébrale. Notre SpineJack® devient progressivement une référence sur le marché de la traumatologie du dos. Nous sommes fiers d'être une medtech cotée en forte croissance, bientôt au seuil de rentabilité, avec des ambitions mondiales. »

Laurent Nguyen, *Directeur Général de Sensorion*

« Sensorion développe des médicaments pour l'oreille interne, pour le traitement des vertiges, de la surdité et des acouphènes. Nous sommes cotés en Bourse depuis avril 2015 : l'introduction sur Alternext à Paris nous a permis de lever 20 M€, en comptant également un placement privé aux USA que nous avons pu réaliser post-cotation. Etre côté en Bourse répond donc à nos besoins de financement et participe au développement de la visibilité internationale de Sensorion. Nous avons également pu avoir accès à 20 M€ de financement supplémentaires, au travers d'obligations convertibles, nous permettant de soutenir la menée en phase 2 de nos programmes de R&D. »

Les fusions & acquisitions entre sociétés de biotechnologies

Un marché actif au niveau mondial mais encore insuffisant en Europe et en France
Malgré une année 2015 record avec 85 deals comptabilisés dans le monde, le mouvement des fusions-acquisitions impliquant des biotechs ne s'essouffle pas en 2016 : 73 deals ayant déjà été répertoriés à fin septembre. Bien que les niveaux de valorisation aux USA soient encore bien plus élevés qu'en Europe, le nombre de transactions (78 entre 2015 et Q3 2016) y demeure sans commune mesure. En Europe, 52 acquisitions ont eu lieu en 2015 et Q3 2016 dont seulement 3 ont impliqué une société française. Les opérations de rapprochement entre biotech européennes sont de plus en plus dans l'ère du temps comme on peut le constater en Allemagne par exemple. Une telle opération peut être perçue comme une opération structurante amenant une solution au problème de financement des biotech. De façon globale, le nombre de deals concernant des biotech « late-stage » est stable depuis 2008, par contre on constate que de plus en plus de deals impliquent des sociétés dont le pipeline est moins mature.

Des opérations justifiées par des rationnels variés
Après ce constat de marché, il convient de comprendre quels rationnels poussent les sociétés de biotech à se lancer dans des opérations de fusions-acquisitions. On identifie 5 principaux rationnels de rapprochement :

- **Diversifier le risque produit et enrichir le pipeline :** C'est notamment une logique qui peut être poursuivie par les biotech « monoproduit » intéressées par des sociétés travaillant sur des indications thérapeutiques proches et avec un pipeline présentant une maturité complémentaire ;

- **Assurer le financement et améliorer la productivité de la R&D :** dans l'industrie des biotech, le souhait des entreprises est le plus souvent d'utiliser un flux de financement interne pour financer sa R&D – ce qui est difficilement compatible avec la volatilité et parfois l'éloignement des revenus qui rendent les « Cash-Flow » incertains. Ceci amène donc les sociétés à diversifier leurs sources de financement et à réfléchir à des rapprochements avec des sociétés dont les profils de trésorerie sont plus stables notamment en cas de présence d'un partenariat de développement. Il arrive aussi que des discussions de partenariat sur des produits se transforment en acquisition par le partenaire pressenti ;

- **Améliorer sa compétitivité :** une acquisition structurante peut permettre de reconfigurer ses ressources afin d'améliorer sa capacité à faire face à un environnement réglementé changeant et de plus en plus complexe. Trouver le gène ou la protéine en cause dans une maladie ne mène pas automatiquement à faire de la découverte une nouvelle approche thérapeutique. Certaines biotechs réalisent qu'elles seules n'ont pas les compétences marketing ou règlementaires et qu'unir leurs forces avec un autre acteur peut permettre d'accroitre le pouvoir de négociation avec les différentes contreparties. Les rapprochements entre biotechs sont ainsi souvent motivés par la possibilité d'avoir une présence élargie sur la chaîne de valeur.

- **Réaliser des synergies de coûts :** Le rapprochement avec une autre biotech peut aussi permettre la suppression de certaines inefficiences. Elles concernent notamment la R&D et la mutualisation de frais de structure de type administratifs, fonctions support, règlementaire…

- **Catalyseur de levées de fonds :** Une opération de fusion-acquisition permet souvent de renforcer la solidité financière de la nouvelle entité et d'optimiser son pipeline permettant une meilleure attractivité auprès d'investisseurs potentiels.

L'objectif principal poursuivi par les biotech est finalement de faire de l'acquisition un accélérateur de croissance, un gage de meilleure attractivité et de visibilité non seulement auprès des investisseurs et des actionnaires mais aussi face aux autorités règlementaires.

Focus sur les fusions
Les opérations de rapprochement entre sociétés de biotech sont encore rares, notamment parce que les biotechs sont concentrées essentiellement sur le financement de leur propre R&D et ne sont pas toujours en mesure de pouvoir lever les fonds nécessaires à la réalisation d'une opération d'acquisition, notamment lorsque la cible est d'une taille similaire à celle de l'acquéreur. L'alternative qui consiste à rémunérer les actionnaires de la cible en titres (et pas uniquement en numéraire) est utilisée, notamment en France dans le cadre de fusions (voir tableau ci-dessous).

Focus sur les fusions entre biotech en France depuis 2012

Date d'annonce	PAYS	ENTREPRISE ABSORBANTE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PAYS	ENTREPRISE ABSORBÉE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	NOUVELLE ENTITÉ	RATIONNEL DE L'OPÉRATION	PERFORMANCE BOURSIÈRE	CAPITALISATION BOURSIÈRE (jour de la réalisation de la fusion)
Mai 2016	France	OSE Pharma	Développement d'une immunothérapie T (immuno-oncologie)	France	Effimune	Régulation immunitaire	**OSE Immunotherapeutics**	• Portefeuille de produits de premier plan • Devenir leader en immuno-oncologie • Complémentarité dans le niveau de maturité des produits • Complémentarité des cibles thérapeutiques • Réduction du risque d'échec	• Jour Fusion : +4,2% • 1 mois : -9,0% • 24/10/2016 : -16,9%	105 M€
Avril 2014	France	Bioalliance Pharma	Développement de médicaments orphelins en oncologie	Danemark	Topotarget	Développement clinique et enregistrement de produits oncologiques	**Onxeo**	• Acteur majeur leader européen dans le domaine du développement pour des maladies rares en oncologie • Complémentarité forte du portefeuille des deux sociétés permettant la création de valeur • Présence chez la cible d'un partenariat structurant avec une forte visibilité sur les paiements de milestones futurs • Médicament novateur de Topotarget : l'inhibiteur d'HDAC	• Jour Fusion : -2,8% • 1 mois : -13,0% • 6 mois : -12,4%	226 M€
Mai 2014	France	Novacyt	Fournisseur de produits et services de diagnostics	Royaume Uni	Lab21	Conception, développement et commercialisation de solutions innovantes en cytologie en milieu liquide	**Lab 21**	• Accélération du programme de commercialisation sur une même plate-forme • Création du leader du diagnostic rapide avec un portefeuille diversifié • Complémentarité entre la R&D de Novacyt et le réseau de Lab 21	• Jour Fusion : -3,7% • 1 mois : -2,0% • 6 mois : +9,1%	15 M€
Décembre 2012	France	Vivalis	Société spécialisée dans le développement de plateformes technologiques utilisées dans la production de vaccins et la découverte d'anticorps	Autriche	Intercell	Développement et commercialisation de nouveaux vaccins thérapeutiques et prophylactiques pour les maladies infectieuses	**Valneva**	• Société intégrée avec un champs d'actions élargi • Diversification du portefeuille accrue • Renforcement du profil financier • Un portefeuille de plate-formes technologiques validées et commercialisées	• Jour Fusion : -3,2% • 1 mois : -37,0% • 6 mois : -17,0%	215 M€

Sources : KPMG, Mergermarket, Bloomberg, sociétés

Dominique Costantini,
Directrice Générale d'OSE Immunotherapeutics
« OSE Immunotherapeutics, société de biotechnologie, est née de la fusion entre OSE Pharma et Effimune pour mieux valoriser les atouts de deux sociétés et déployer leurs synergies dans le domaine en plein essor de l'immunothérapie.
Ce rapprochement capitalise sur des technologies d'activation et de régulation du système immunitaire et sur un portefeuille de produits équilibré, de la R&D à la phase clinique d'enregistrement dans l'immuno-oncologie, les maladies auto-immunes et la transplantation. OSE Immunotherapeutics, c'est aussi la mise en commun des talents de deux équipes avec des expertises complémentaires, portées par une ambition commune de développer des innovations répondant aux besoins des malades sur les marchés très porteurs de l'immunothérapie ».

Les grandes thématiques à adresser pour réussir son acquisition / sa fusion

Une stratégie et vision commune de la R&D

- La stratégie et la vision commune
  La faisabilité de l'opération passe par l'élaboration d'objectifs stratégiques précis établis spécifiquement pour la nouvelle entité tout en prenant en compte l'historique des travaux des deux équipes de R&D. Il faut par ailleurs savoir préserver ce qui est unique de part et d'autre dans les compétences et les modèles opérationnels des deux entreprises.
- Le leadership
  La capacité des dirigeants à se projeter dans l'après-fusion et élaborer une stratégie commune mais qui laisse la place à chacune des entités est clé.
- La compatibilité des cultures et des valeurs d'entreprise
  La réussite de tels rapprochements impliquent une analyse préalable des valeurs de chaque entité et la capacité des dirigeants d'en faire des valeurs communes alors que bien souvent l'origine des projets résultent d'un parcours très personnels de ceux-ci.
- La communication
  La communication externe - notamment pour les sociétés cotées à partir de leur département de relations investisseurs - permet également de réfléchir et de s'engager dans la réalisation d'une stratégie commune à moyen terme. En effet, l'explication du rationnel de l'opération et encore plus de la nouvelle equity story permet de rassurer les investisseurs et de gagner leur adhésion.
- Le temps
  Le sens du timing pour lancer l'opération au bon moment mais aussi la gestion du temps pour traiter les problématiques qui touchent les employés notamment sont de bons exemples de ce que doit gérer un dirigeant. Enfin la gestion d'un calendrier serré et souvent multi-tâches peut être vécu comme une contrainte importante que le dirigeant doit apprendre à appréhender.
- La gestion du capital humain
  Enfin, une telle opération est souvent perçue comme une incertitude à venir et génératrice de stress : chaque collaborateur doit se sentir rassuré pendant la période d'intégration. Ils doivent ainsi avoir assez rapidement connaissance du projet de fusion afin d'être rassurés sur l'avenir de la société. En amont de la fusion, il faut que les équipes prennent le temps de se connaître et de comprendre comment chacune travaille.
- Le plan d'intégration
  Il doit débuter le plus rapidement possible après la fusion et est le garant de la mise en place rapide des synergies. Une équipe dédiée temporaire est souvent nommée pour mener à bien la phase d'intégration. Pour les sujets affectant le personnel, ils doivent être traités en priorité.

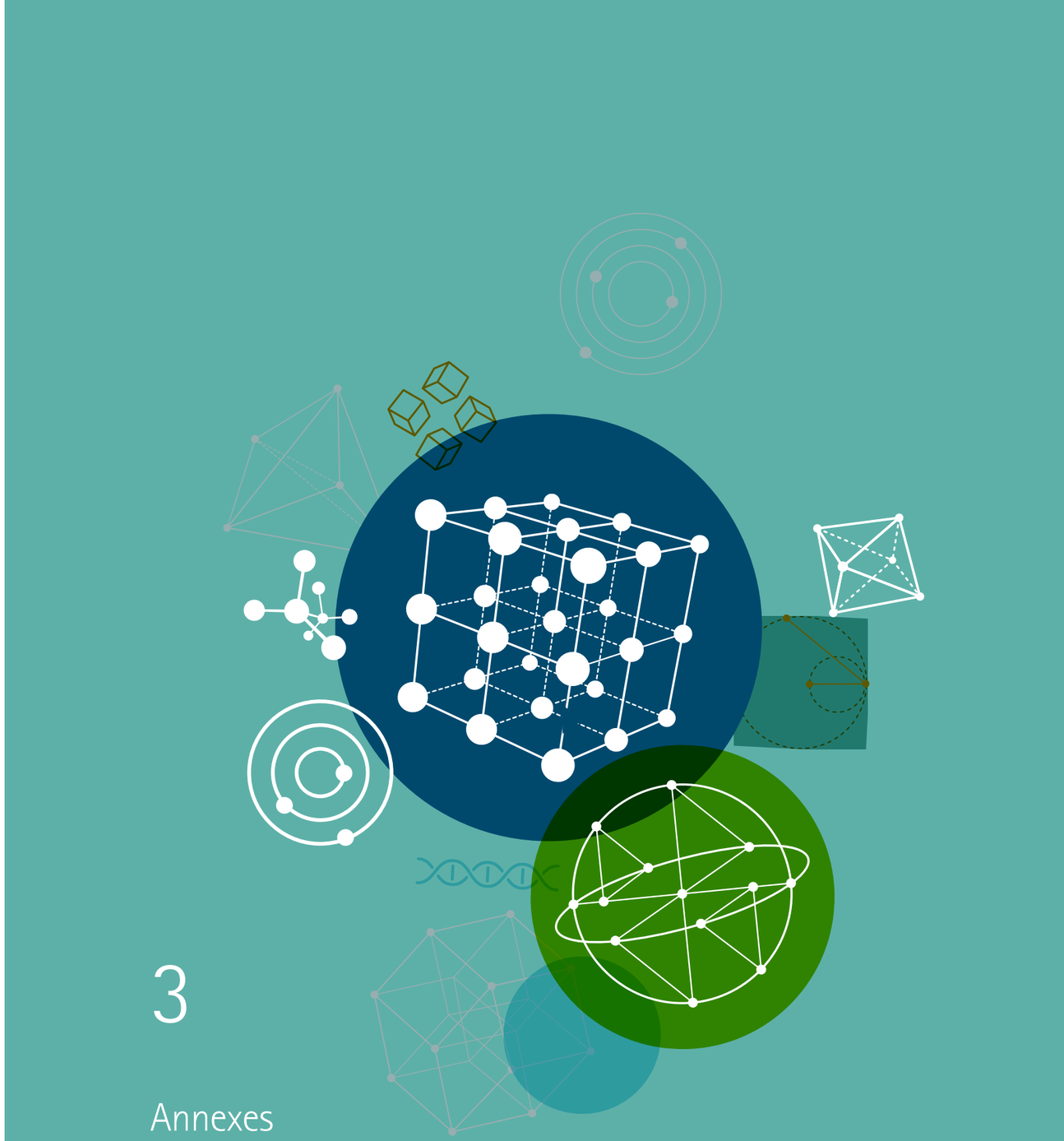

3

Annexes

Paysage fiscal en Europe : la France est-elle compétitive ?

	TAUX D'IMPOSITION	ATTRIBUTION DES PERTES	CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE	« PATENT BOX » RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	EXEMPTION D'IMPOSITION DES PLUS-VALUES	TAXATION DES PLUS-VALUES	AUTRES INCITATIONS	AUTRES FINANCEMENTS
FRANCE	33,33% (15% pour les PME dans la limite de 38 120 € de bénéfices)	Reportées indéfiniment mais limitées à l'usage sur une année. Limitées à 1 M€ plus 50% des bénéfices imposables au-dessus de la limite.	Déduction fiscale de 30% des montants investis en R&D jusqu'à 100 M€ et de 5% pour les dépenses justifiées supérieures à 100 M€. Un plafond est appliqué lors de sous-traitants de R&D.	Régime de « Patent Box » en place - Les bénéficiaires des revenus sont taxés à 15% (17% pour les grandes entreprises) et le débiteur peut déduire les sommes versées jusqu'à 33,33% (38% pour les grandes entreprises) Régime de la propriété intellectuelle - Taux de 15%.	Les plus-values imposées au taux normal de l'IS ou de l'IR. Exemption partielle ou abattements sous certaines conditions pour les PV provenant de la cession de titres de participations détenus depuis au moins 2 ans.	Taux de 33,33%	Statut « JEI » : exonération, sous certaines conditions, d'impôt pendant un an et 50% sur l'année suivante.	Fonds national d'amorçage via BPI France, CDC.
ALLEMAGNE	22,83-33% (moyenne d'environ 30%)	Reportées sans limitation de temps. Limitées à 1 M€ plus 60% des bénéfices imposables au-dessus de la limite. Le report est autorisé sur un an au maximum d'1M€.	Pas de régime fiscal spécifique mais programmes de subventions au niveau fédéral, régional, national et européen. 25% à 75% du projet peut être subventionné. Toutes les dépenses liées au projet peuvent y être intégrées. Le montant de la subvention est basé sur la nature, la taille et l'avancée du processus du projet.	Pas de régime de « Patent Box ».	PV provenant de la cession de participations dans les filiales exonérées à hauteur de 95% (sauf banques, institutions financières…).	Imposées comme un revenu ordinaire		National Research Strategy and Health Research Framework. Subventions disponibles de la part de régions.
BELGIQUE	24,25-35,5%	Report illimité mais pas rétroactif.	Déduction de 13,5% de la valeur d'acquisition d'un actif qualifié, soit 20,5% du montant de l'amortissement. Il existe une déduction du montant de l'investissement multiplié par le taux d'imposition.	Régime de « Patent Box » en place – 6,8% de taux d'imposition sur les revenus issus du brevet en appliquant la déduction possible de 80% du revenu.	Les gains en capital sont taxés au taux normal de l'IS (sauf actions exonérées).		Déduction des intérêts permettant un retour de franchise d'impôt sur les capitaux propres.	
ESPAGNE	25%	Reportées sans limitation de temps mais limite annuelle de 60% de la base d'imposition.	Crédit d'impôt sur la base d'un taux de 35% en 2016 (vs. 25% en 2015) des frais annuels engagés. Si les dépenses engagées dépassent la moyenne des deux dernières années un taux de 42% est appliqué sur la part en excès.	Régime de « patent box » mis en place en 2016 Assiette réduite à 60% des revenus concernés (nouveaux amendements en projet pour modifier ce taux à la baisse dans la continuité de l'Union Européenne).	Impôt progressif : 0-6 000 € : 19% 6 000-50 000 € : 21% > 50 000 € : 23%	Imposées comme un revenu global	Taux d'imposition réduit à 15% pour les nouvelles entreprises.	Taux d'intérêt nul pour un budget supérieur à 240 000 €.
IRLANDE	12,5-25%	Reportées sans limitations de temps.	25% (déduction effective de 37.5%) 25% de crédit d'impôt pour les dépenses supplémentaires. Les premiers 300 000 € de dépenses ne sont pas déductibles.	Pas de régime de « Patent Box » Régime de la propriété intellectuelle - Déduction pour les investissements en propriété intellectuelle au sens large.	Les gains en capital sont généralement imposés à 33% et 40% (exception possible avec sociétés résidants dans l'UE) .		3 ans d'exonération fiscale pour certaines start-up.	Enterprise Ireland 650 000 €.
ITALIE	27,5% (24% à partir de 2017) de taux d'imposition national (IRES) et 3,9% de taxe régionale de production (IRAP)	Jusqu'à 80% de la base.	Jusqu'en 2019, il existe un crédit d'impôt pour un montant annuel maximum de 5 M€ (taux du crédit d'impôt compris entre 25% et 50% des frais de recherche). Les critères d'éligibilité reprennent le personnel, la sous-traitance, les dotations aux amortissements, les acquisitions de propriété intellectuelle.	Régime de « Patent Box » en place - Depuis 2015, les revenus de la PI peuvent obtenir une réduction de 30% de l'assiette fiscale. Evolution à 40% en 2016 et 50% en 2017. Régime de la propriété intellectuelle - L'écart d'acquisition (goodwill) ainsi que les marques achetées peuvent être amortis sur 18 ans.	Exonération de 95% sur les actions détenues depuis plus de 12 mois.	Imposées comme un revenu global à 27,5%	Déduction sur les retours sur capitaux (4,5% en 2015 et 4,75% en 2016). Baisse du taux d'imposition de 27,5% à 24% en 2017.	Forte contribution de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) avec 10,9 Mrd€ en 2015.
PAYS-BAS	20-25%	Report possible d'une année pendant 9 ans.	Un crédit d'impôt de 35% (pouvant être porté à 50% lors des 5 premières années) est applicable jusqu'à 250 000 € puis un taux de 14% est ensuite appliqué. Une exonération supplémentaire de 54% est mise en place en 2013 et de 60% en 2014.	Régime de « Patent Box » en place - Taux effectif de 5%.	Gains en capital inclus dans les bénéfices imposables (exonération possible sur certaines PV liées à la vente d'actions).			International innovation – Subvention maximale de 750 000 €.
ROYAUME-UNI	23%	Reportées sans limitation de temps.	Possible réduction de 130% pour les grands groupes et 230% pour les PME. Un crédit d'impôt est possible pour les grands groupes travaillant sur la recherche de certains vaccins. Il existe un crédit d'impôt sur les dépenses R&D de 11% pour les grands groupes.	Régime de « Patent Box » en place - Taux de 10% échelonné sur 10 ans (une modification du régime a lieu pour les entrants au 30 juin 2016 et pour les contribuables au 30 juin 2021) Régime de la propriété intellectuelle - Déduction sur les amortissements en lien avec le traitement lié à la propriété intellectuelle à condition qu'elle ait été acquise après avril 2002.	Exonérations importantes sur la cession d'actions sous certaines conditions.	Taux de 10% pour les gains à vie jusqu'à 10 M£ (11,2 M€)	Possible allègement fiscal de 5 ans jusqu'à 275 000 £ (308 000 €) dans les zones économiques en déclin.	2 Mrd€ investis dans les start-up londoniennes en 2016 (35% des investissements européens dans les start-up sont réalisés au Royaume-Uni).
SUÈDE	22%	Les pertes ne peuvent pas être reportées.	Réduction de 10% des charges de sécurité sociale des équipes engagées en R&D plus de 75% de leur temps.	Pas de régime de « Patent Box ».	Les plus-values sur actions détenues à des fins commerciales sont exonérées d'impôt.			Prêts sécurisés jusqu'à 250 000 SEK (25 200 €)
SUISSE	11,4%-24,4% selon les municipalités	Reportées pendant 7 ans.	Il n'existe pas de régime fiscal favorisant la R&D mais les cantons peuvent mettre en place des réductions fiscales pour les projets les plus importants (maximum d'allégement de 100% pendant 10 ans).	Régime de « Patent Box » en place - Taux réduit compris entre 8,5% et 12% Régime de la propriété intellectuelle - Les cantons sont libres de déterminer la part du revenu qui n'est pas imposée. En cas d'exonération maximum, la charge fiscale globale (Confédération, canton et commune) sera d'environ 10%.	Oui si l'investissement minimum est de 10% et détenu depuis 1 an.	Pas d'imposition sur les plus-values. Les gains sont imposés comme un revenu ordinaire	Réductions fiscales en fonction des cantons.	Financements additionnels possibles dans le cadre de partenariats de sociétés privées avec des universités.

Source : Site Selection for Life Sciences Companies in Europe (étude KPMG juin 2016), presse

France Biotech est l'association des entrepreneurs français en sciences de la vie et de leurs partenaires experts. France Biotech a pour mission d'accompagner le développement de cette industrie en France, notamment grâce à un terrain législatif et fiscal favorable. A l'origine du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) mis en place lors de la Loi de Finances de 2004, France Biotech milite pour que la recherche et l'innovation française en sciences de la vie puissent faire naître et grandir des industries françaises performantes, créatrices d'emplois et figurant parmi les leaders mondiaux.

France Biotech est présidée depuis juin 2016 par Madame Maryvonne Hiance, vice-présidente d'OSE Immunotherapeutics. Son conseil d'administration est composé de dirigeants des entreprises innovantes de notre secteur (medtech, biotech, big data santé, ...).

KPMG, cabinet leader de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable en France, conjugue une approche multidisciplinaire et des compétences sectorielles. Nos 8 200 professionnels interviennent auprès des grands comptes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

- 200 sociétés cotées ou entités d'intérêt public
- Près de 30 % des PME de plus de 50 salariés
- 6 300 associations et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- 47 000 artisans, commerçants et professions libérales
- 6 000 références dans les collectivités publiques

KPMG France est membre du réseau de KPMG International, présent dans 155 pays. KPMG International a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 24,82 milliards de $ US et compte 162 000 salariés dans 155 pays.

Lancée en mai 2013, EnterNext est une filiale du groupe Euronext dédiée à la promotion et au développement de ses marchés boursiers propres aux PME-ETI. Véritable place de marché paneuropéenne, EnterNext concentre l'ensemble des actions menées par le Groupe Euronext en faveur des entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à un milliard d'euros et couvre les sociétés cotées sur les compartiments B et C de ses marchés réglementés européens ainsi que sur Alternext, le marché organisé sur mesure pour les PME-ETI.

EnterNext a pour but de contribuer activement à l'accès des PME-ETI aux marchés financiers pour leur financement et leur croissance, que ce soit à l'échelle régionale, nationale et paneuropéenne.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface. Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- Accompagner la croissance des entreprises ;
- Préparer la compétitivité de demain ;
- Contribuer au développement d'un écosystème

France Biotech tient à remercier les organismes suivants ayant contribué à la réalisation de l'édition 2016 du Panorama des Sciences de la Vie en France®

Échantillon des sociétés

#
4P-pharma

A
Ab Science*
Abivax*
Acobiom
ACS Biotech
Acticor Biotech
Ad Scientiam
Adjuvatis
Adocia*
Aenitis Technologies
Affilogic
Afyren
Aguettant Biotech
AGV Discovery
Amarok Biotechnologies
Amoéba*
Amplitude Surgical*
Anagenesis Biotechnologies
Antabio
APCure
Apteeus
Archimej Technology
Ariana Pharmaceuticals
Aterovax
Atlanbio
Axelife
Axilum Robotics
Axonic

B
B Cell Design
Balmes Transplantation
BCI Pharma
Bee Healthcare
BIOalternatives
Biocorp*
Biomaneo
Biomedical Tissues
Biomunex Pharmaceuticals
Biophytis*
Bioserenity
Biosynex*
Bluelinea*

C
Carbios*
CarboMimetics
Carlina Technologies
Carmat
Cellectis**
Cellipse
Cellnovo Group*
CellProthera
Cerenis Therapeutics*
Cermavein
Chrysalis-Pharma
Ciloa
Cirma
CiToxLAB
Clevexel Pharma
Codesna
Collin
Coral Biome
CorWave
Crossject*
CYTOO Cell Architects
CYTOSIAL Biomedic

D
Da Volterra
DBV Technologies**
Deinobiotics
Deinove*
Dendris
Diafir
Diaxonhit*
DMS*
DOMAIN Therapeutics
Dosisoft

E
Ecrins Therapeutics
Elsalys Biotech
ElyssaMed
Emosis
Enterome
ENYO pharma
EOS Imaging*
Erytech*
Eukarÿs
Exolis

F
Fermentalg*
Firalis
Flamel Technologies**
Fluoptics

G
Galenix Innovations
GammaMabs Pharma
Genepep
Genfit*
Genodics
Genomic Vision
GenoSafe
Genoway*
Gensight Biologics*
Genticel*
Global Bioenergies*
Graftys
Greenpharma
Greensea
Greentech

H
Hemarina
HiFiBiO
Horama
Hybrigenics*

I
I-SEP
I.Ceram*
ID bio
iDD biotech
ILTOO Pharma
Imaxio
ImmunID
Implanet*
InFlectis BioScience
Innate Pharma*
InnaVirVax
Instent
IntegraGen*
Intrasense*
Invectys
InvivoGen
IXALTIS

K
Kaptalia Monitoring
Keosys
Koelis

L
Laboratoire MelioVie
Lysogene

M
MaaT Pharma
Mauna Kea Technologies*
MEDIAN Technologies*
Medicrea*
Medtech*
Metabolic Explorer*
METAFORA Biosystems
Mini Green Power
Mitologics
Myelomax

N
Nanobiotix*
NanoMedSyn
Naturamole
Neosteo
Neovacs*
Neuronax
Neuropharval
NH TherAguix
Nicox*
Normandy Biotech
Noroit
Nosopharm
Novacyt*
Nutrivercell

O
ObeTherapy
Olmix*
Oncodesign*
Onxeo*
Ophtimalia
OREGA Biotech
Orphit
OSE Immunotherapeutics*
OTR3
Oxeltis

P
PEP-Therapy
Pharmaleads
Pharnext*
Phenocell
Pherecydes Pharma
Phylogene
Pixium Vision*
Plant Advanced Technologies*
Polyplus Transfection
Poxel*
Pragma Therapeutics
Primadiag

Q
Quantel*
Quantum Genomics*

R
Regulaxis
ROOT Lines Technology

S
Safe Orthopaedics*
Scanelis
ScreenCell
SeleXel
Sensorion*
Smartest Medical Devices
Spineguard*
Spineway*
Stemcis
Stentys*
Supersonic Imagine*
Surgical Perspective
Surgimab
Survisio
SynapCell
Syneika
Synthelis

T
TargEDys
TBF Génie Tissulaire
Tetrahedron
Therachon
Theraclion*
Theradiag*
Theranexus
Theravectys
Transgène*
TxCell

V
Vaiomer
Valneva*
Vaxeal Research
Vaxon Biotech
Vetbiobank
Vexim*
VFP Therapies
Viroxis
VitaDX
VitamFero

X
Xegen

* Euronext/Alternext/
Marché libre

** Nasdaq/double cotation

France Biotech en action

France Biotech agit et participe activement comme moteur d'actions auprès du Gouvernement pour imposer de nouvelles propositions et favoriser le développement économique d'un secteur innovant, les Sciences de la Vie.

Après avoir été l'initiative réussie du Statut de la Jeune Entreprise Innovante en 2004, France Biotech poursuit ses actions auprès du Gouvernement afin de renforcer le développement de l'industrie des Sciences de la Vie en proposant de nouvelles sources de financement.

France Biotech fait partie des différentes instances gouvernementales :
- Le CSIS : Comité Stratégique des Industries de Santé,
- Le Comité Stratégique de Filière,
- Médecine du futur.

France Biotech anime également plusieurs commissions de travail :
- Carré des Juristes,
- Commission Business Développement,
- Commission Corporate Finance,
- Commission Medical Devices,
- Commission Médicaments de Thérapie Innovante,
- Commission Sociale et Fiscale.

Les différentes actions de France Biotech ont pour objectifs :
- la création,
- le développement,
- la valorisation,
- la compétitivité des entreprises innovantes françaises en santé.

Le Panorama de l'industrie des Sciences de la Vie en France

Depuis 2002, France Biotech réalise le panorama des Sciences de la vie, unique étude en France permettant d'analyser d'année en année l'évolution du secteur innovant des Sciences de la vie en France. Les résultats de cette étude permettent à France Biotech d'analyser la situation des entreprises pour étayer nos propositions d'améliorations et faire de cette industrie un secteur à part entière.

Comité de lecture

Maryvonne Hiance,
Présidente de France Biotech

Chloé Evans
Chef de projet France Biotech

Nicolas Meunier
Manager Services Post-Listing
Enternext

Catherine Porta,
Associée KPMG, spécialiste biotech

Raquel Pires,
Manager M&A KPMG

France BIOTECH
3-5, impasse Reille
75014 PARIS
Tél : 01 56 58 10 70
Fax : 01 56 58 20 33
contact@france-biotech.org

france biotech
medtech | biotech
association des entrepreneurs
en sciences de la vie